This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

37587.15

Bound
NOV 18 1899

Harvard College Library

FROM THE

SUBSCRIPTION FUND

BEGUN IN 1858

3 Sept., 1894 – 6 Jun., 1898.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

7587.1

1895
1

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE

1895. — N° 1.

PARIS

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET Cie

56, RUE JACOB, 56

1895

Digitized by Google

OUVRAGES PUBLIÉS

1875

Chansons françaises du XV*e siècle*, publiées par M. G. PARIS, avec la musique publiée par M. GEVAERT. (Epuisé sur papier ordinaire.)

Les plus anciens monuments de la langue française, publiés par M. G. PARIS; album grand in-folio contenant neuf planches en héliogravure.

Le Roman de Brun de la Montaigne, publié par M. P. MEYER.

1876

Les Miracles de Nostre Dame, par personnages, publiés par MM. G. PARIS, et U. ROBERT, t. I.

Le Roman de Guillaume de Palerne, p. p. M. H. MICHELANT.

Les Sept Sages de Rome, publiés par M. G. PARIS.

1877

Les Miracles de Nostre Dame, par personnages, t. II.

La Chanson d'Aiol, publiée par MM. J. NORMAND et G. RAYNAUD.

Le Debat des Hérauts de France et d'Angleterre, suivi de *The Debate between the Heraldes of Englande and Fraunce, compyled by Johne* COKE, édition commencée par L. PANNIER, et achevée par M. P. MEYER.

1878

Le Mistère du Viel Testament, publié par M. le baron J. de ROTHSCHILD, t. I. — Cette publication a été faite aux frais de Mme la baronne J. de Rothschild.

*Les œuvres d'*EUSTACHE DESCHAMPS, publiées par M. le marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE, t. I.

Les Miracles de Nostre Dame, par personnages, t. III.

*Le Voyage à Jérusalem du Seigneur d'*ANGLURE, publié par MM. F. BONNARDOT et A. LONGNON.

1879

La Chronique du Mont-Saint-Michel, publiée par M. S. LUCE, t. I.

Le Mistère du Viel Testament, t. II.

Les Miracles de Nostre Dame, par personnages, t. IV.

La Chanson d'Élie de Saint-Gilles, publiée par M. G. RAYNAUD.

1880

*Les œuvres d'*EUSTACHE DESCHAMPS, t. II.

Daurel et Beton, chanson de geste provençale, p. p. M. P. MEYER.

Les Miracles de Nostre Dame, par personnages, t. V.

1881

Le Mistère du Viel Testament, t. III.

La Vie de saint Gilles, en vers, par Guillaume DE BERNEVILLE, publiée par MM. G. PARIS et A. BOS.

Les Miracles de Nostre Dame, par personnages, t. VI.

MARTIAL D'AUVERGNE, *l'Amant rendu cordelier a l'observance d'Amours*, publié par M. A. de Montaiglon.

1882

*Les œuvres d'*EUSTACHE DESCHAMPS, t. III.

Raoul de Cambrai, chanson de geste, p. p. MM P. MEYER et A. LONGNON.

Le Mistère du Viel Testament, t. IV.

1883

Les Miracles de Nostre Dame, par personnages, t. VII.

Le Dit de la Panthère d'amours, par NICOLAS DE MARGIVAL, p. p. M. H. TODD.

La Chronique du Mont-Saint-Michel, t. II.

1884

Les œuvres poétiques de PHILIPPE DE BEAUMANOIR, publiées par M. H. SUCHIER, t. I.

Digitized by Google

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES

FRANÇAIS

Digitized by Google

Le Puy, imprimerie de Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23

Digitized by Google

BULLETIN DE LA SOCIETE

DES

ANCIENS TEXTES

FRANÇAIS

VINGT ET UNIÈME ANNÉE

PARIS
LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET Cie
56, RUE JACOB, 56

1895

Digitized by Google

58.15

HARVARD COLLEGE
SEP 18 1895
LIBRARY.

Subscription fund

Digitized by Google

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

STATUTS

ARTICLE PREMIER.

La Société des anciens textes français a pour but de publier des documents de toute nature rédigés au moyen âge en langue d'oïl ou en langue d'oc.

ART. 2.

Le siège de la Société est à Paris.

ART. 3.

Est membre de la Société, après avis du Conseil, toute personne qui aura déclaré adhérer aux présents statuts.

ART. 4.

Indépendamment des cotisations, tout membre, au moment de son admission, acquitte un droit d'entrée de dix francs. Les trois cents premiers adhérents sont dispensés de ce droit.

ART. 5.

La Société comprend des membres fondateurs des

Digitized by Google

membres perpétuels et des membres ordinaires. Les membres fondateurs payent une somme de cinq cents francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier Whatman. Les membres perpétuels payent une somme de deux cent cinquante francs une fois pour toutes; ils reçoivent leur vie durant les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. Les membres ordinaires payent chaque année une cotisation de vingt-cinq francs, et reçoivent pour cette année les publications de la Société tirées sur papier ordinaire. En payant cinquante francs, ils les reçoivent tirées sur papier Whatman.

ART. 6.

Les bibliothèques publiques, les personnes civiles, les maisons de commerce, ne peuvent faire partie de la Société qu'à titre de membres ordinaires.

ART. 7.

Les sommes provenant du droit d'entrée, des cotisations des membres fondateurs ou perpétuels, et des dons qui pourront être faits à la Société, sont capitalisées.

ART. 8.

La Société tient tous les ans une assemblée générale où on élit le Bureau et le Conseil. Tous les membres ont le même droit de suffrage. Les élections ont lieu à la pluralité des voix des membres présents. Tous les membres du Bureau et du Conseil sont indéfiniment rééligibles, à l'exception du président, qui ne peut être réélu à la présidence qu'après le délai d'un an.

ART. 9.

Le Bureau de la Société se compose d'un président,

Digitized by Google

de deux vice-présidents, d'un administrateur, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

ART. 10.

Le Conseil se compose de quinze membres, auxquels le Bureau est adjoint de droit.

ART. 11.

Le Conseil se réunit tous les mois. Tout membre de la Société peut assister aux séances. Le compte rendu de l'Assemblée générale et des séances du Conseil sera publié.

ART. 12.

Le règlement de la Société, préparé par le Conseil et voté par la Société, détermine les attributions du Bureau et du Conseil, le mode de publication des textes, les rapports de la Société avec ses imprimeurs, son éditeur et les libraires, etc. Il ne pourra être modifié que par un vote de l'Assemblée générale émis sur la proposition du Conseil. Pour cette proposition et pour ce vote, la majorité absolue des membres présents est de rigueur.

ART. 13.

L'Assemblée générale entend chaque année un exposé de la situation de la Société par le président, le rapport du secrétaire sur l'état des publications et le rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice.

ART. 14.

Dans la première séance de janvier, le Conseil nomme une commission de comptabilité, à laquelle le trésorier soumet ses comptes de l'année précédente. Cette commission fait son rapport au Conseil à la séance suivante.

Digitized by Google

Art. 15.

En ce qui concerne le Bureau et le Conseil, l'année se compte d'une Assemblée générale à l'autre; mais l'année administrative et financière de la Société coïncide avec l'année ordinaire.

Art. 16.

La première année de la Société part du 1er janvier 1875

Digitized by Google

RÈGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS.

Des séances.

ARTICLE PREMIER.

La Société se réunit en assemblée générale le premier jeudi du mois de mai.

ART. 2.

Le Conseil de la Société se réunit le quatrième mercredi de chaque mois.

Du président et des vice-présidents.

ART. 3.

Le président de la Société ou, en son absence, l'un des vice-présidents ouvre et lève les séances de l'Assemblée générale et du Conseil, met aux voix les propositions en discussion et, en cas de partage, a voix prépondérante.

ART. 4.

Dans toute commission dont il se trouve faire partie, la présidence lui est réservée.

ART. 5.

En cas d'absence du président et des deux vice-présidents, ils sont suppléés par un des anciens présidents ou vice-présidents.

ART. 6.

Le président convoque d'office et extraordinairement, lorsqu'il le juge nécessaire, les diverses commissions, le Conseil et la Société. Néanmoins il doit, dans ce dernier cas, prendre l'avis du Conseil.

Du secrétaire.

ART. 7.

Le secrétaire envoie les convocations, rédige les procès-verbaux

Digitized by Google

des séances, est chargé de la correspondance et conserve les archives.

ART. 8.

Dans chaque séance du Conseil il prépare l'ordre du jour, fait connaître l'état d'avancement des publications entreprises, le nombre des feuilles tirées et composées, les manuscrits dont l'impression est proposée, etc.

ART. 9.

Il est chargé de la rédaction du Bulletin que publie la Société Ce Bulletin comprend le résumé des séances et une série de notices.

De l'administrateur.

ART. 10.

L'administrateur de la Société est spécialement chargé de la représenter dans ses rapports avec ses imprimeurs ainsi qu'avec les libraires et relieurs.

ART. 11.

Il prépare et soumet au Conseil les projets des traités qui doivent être passés avec eux et en surveille l'exécution.

ART. 12.

Il vise tous les comptes financiers de la Société avant leur payement par le trésorier.

ART. 13.

Il surveille la conservation, la distribution et la vente des publications, et, à la fin de chaque exercice, rend compte au Conseil du nombre d'exemplaires restant en magasin.

Des publications de la Société.

ART. 14.

Les ressources de la Société sont entièrement consacrées à la publication de volumes auxquels ont droit tous les membres de la Société.

ART. 15.

Les publications de la Société se composent pour chaque exercice : 1° d'un Bulletin ; 2° de volumes en nombre indéterminé.

Digitized by Google

Art. 16.

Le Conseil désigne les ouvrages à publier et nomme pour chacun d'eux un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution. — Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il ne porte le visa du commissaire responsable.

Art. 17.

Le Bulletin est expédié directement par les soins du libraire à tous les membres de la Société, à Paris, en province et à l'étranger. — Les volumes sont remis aux membres de la Société ou à leurs correspondants, par le libraire de la Société en échange d'une lettre d'avis qui leur est adressée par le secrétaire.

Art. 18.

Le prix de vente de chacune des publications de la Société est fixé par le Conseil. — Ce prix pourra toujours être augmenté.

Art. 19.

Chaque publication de la Société portera la marque de la Société, le nom de l'éditeur, la date de l'exercice, le nom et l'adresse du libraire.

Art. 20.

Lorsqu'une publication est acceptée en principe par le Conseil, celui-ci nomme, séance tenante, une commission de trois membres pour examiner le projet de publication et fixer le chiffre du tirage.

Art. 21.

Cette commission fait son rapport dans la séance suivante, et, en cas d'adoption, il est désigné un membre pour remplir les fonctions de commissaire responsable.

Art. 22.

Les honoraires attribués aux éditeurs sont déterminés par le Conseil pour chaque publication.

Art. 23.

Les éditeurs auront droit à dix exemplaires, dont un en papier Whatman, de chacune de leurs publications. Dans le cas où une publication aurait plusieurs éditeurs, il sera attribué à chacun d'eux

Digitized by Google

un exemplaire en papier Whatman, imputable sur les dix. Le commissaire responsable recevra deux exemplaires, dont un en papier Whatman.

ART. 24.

La Société n'a pas de bibliothèque.

Du trésorier et de la commission de comptabilité.

ART. 25.

Le trésorier a l'administration des fonds de la Société. Il perçoit les cotisations, délivre les quittances, tient le journal de caisse et acquitte les dépenses votées en Conseil et visées par l'administrateur.

ART. 26.

Il propose au Conseil les diverses mesures qui lui paraissent utiles pour le placement des fonds de la Société.

ART. 27.

Il a voix consultative dans la commission de comptabilité.

ART. 28.

La commission de comptabilité, nommée dans la première séance de l'année, se compose de trois membres.

ART. 29.

Elle vérifie les comptes de l'exercice précédent, dresse un projet de budget pour l'année qui s'ouvre et le soumet au Conseil dans la séance de février.

ART. 30.

Elle propose, s'il y a lieu, après avoir entendu le trésorier, la radiation des membres qui n'ont pas acquitté leurs cotisations.

ART. 31.

Ses pouvoirs expirent en mars après approbation donnée par le Conseil à ses propositions.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

AU 1er JUIN 1895

MEMBRES FONDATEURS

BONNARDOT (François), [44].
† BORDIER (Henri), [4].
DIDOT (Alfred), [408].
LABORDE (marquis J. de), [15].
LAMARLE (A.), [261].
LAURENÇON (Léon), [208].
LE PILEUR (Dr Louis), [388].
† LOWELL (J.-R.), [401].
MEYER (Paul), [21].
† PANNIER (Léopold), [25].
PARIS (Gaston), [26].
† QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de), [30].
† RICHARD (Éd.), [237].
† RŒDERER (L.), [452].
ROTHSCHILD (baron Arthur de), [112].
ROTHSCHILD (baron Edmond de), [113].
ROTHSCHILD (Henri de), [643].
† ROTHSCHILD (baron James de), [31].
SCHEFER (Charles), [466].
† WAILLY (Natalis de), [2].

MEMBRES PERPÉTUELS

† ANDOÜILLÉ (A.), [171].
† ANDRÉ (Édouard), [131].
† ARON-DUPERRET (H.), [147].
AVRIL (baron Adolphe d') [556].
BALSAN (Ch.), [247].
BATIOUSKOF (Th.), [634].
† BAUDRY (F.), [3].
BERNON (baron de), [624].
† BONNEFONT (L.), [204].
BOS (le Dr), [154].
BOURMONT (comte Amédée de), [565].
† BRADSHAW (H.), [343].
CALDERON (Th.), [284].
CHÉVRIER (Maurice), [571].
CLOETTA (W.), [670].
COLMET D'AAGE (Gabriel), [118].
CORNU (J.), [56].
† DIDOT (Ambroise-Firmin), [8]
FAGNIEZ (Gustave), [345].
† FOURNIÉ (Dr Éd.), [412].

Digitized by Google

Fréville de Lorme (Marcel de), [596].
Furnivall (Fr.-J.), [37].
Guerle (de), [533].
† Havet (Julien), [45].
Havet (Louis), [46].
Jeanroy (A.), [635].
Joret (Charles), [276].
Ker (William P.), [667].
Lallement (J.), [309].
Langlois (E.), [607].
Lelong (Eug.), [223].
Lévy (Émile), [589].
Limminghe (comte de), [486].
Lister (J.-L.), [355].
Longnon (Auguste), [17].
† Luce (Siméon), [18].
† Marchessou (Pierre), [410].
Marchessou (Régis), [649].
Marin, [288].
Masson (Georges), [89].
Metman (Étienne), [371].
Meyer (Paul), [21].
Mocatta (Fred.), [637].
Montaiglon (A. de), [24].
Morel-Fatio (Alfred), [210].
Muret (Ernest), [612].
Naville (Louis), [281].
† Nicol (H.), [42].
Omont (Henry), [590].
Paris (Gaston), [26].
† Paris (Paulin), [1].
Pélicier (Paul), [611].
† Perret (Michel), [621].
Piaget (Arthur), [632].
Picot (Émile), [29].
Poinsignon (J.), [248].
Rajna (Pio), [296].
Reuss (Rod.), [184].
Ritter (Eug.), [202].
Rothschild (baron Alphonse de), [111].
Rothschild (baron Gustave de), [114].
Rothschild (Henri de), [643].
† Rouzaud (Auguste), [525].
Roy (Maurice), [583].
Saisset (Paul de), [517].
Servois (Gustave), [578].
Smith (Miss Lucy Toulmin), [459].
Stimming (Dr Albert), [321].
Suchier (A.), [164].
Sudre (L.), [659].
† Sundby (Thor), [323].
Templier (Armand), [384].
Thurneysen (Dr), [585].
Tobler (Adolf), [60].
Todd (Henry A.), [613].
† Urbain (Fr.), [217].
Toynbee (Paget), [608].
Van Hamel (A. G.), [598].
Viennot (W.), [591].
† Villemessant (H. de), [307].
Wahlund (C.), [447].
Weber (Dr Alfred), [396].
Wesselofski (Alex.), [446].
Wulff (Fr.), [569].

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ [1]

ALGER (Bibliothèque universitaire d'), [588]; correspondant M. Ruff, libraire, à Alger.

AMOURS (F.), [593], professeur de français, High School, Glasgow, Ecosse.

AMSTERDAM (Bibliothèque de l'Université d'), [340]; correspondant M. J. Müller, libraire à Amsterdam.

ANCONA (Aless. d'), [221], professeur à l'Université de Pise.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), [479], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84.

ARCHIVES du département du Nord, Lille, [431]; aux soins de M. Jules Finot, archiviste.

ARCHIVES NATIONALES (Bibliothèque des), à Paris [669]; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

ARMITAGE (Rev. Fr.), [274], Heidelberg.

ARSENAL (Bibliothèque de l'), [116]; correspondant M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

ASHER, [142], libraire, à Berlin, Unter den Linden; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15 (7 *exemplaires*).

ASTOR LIBRARY, [458], à New-York; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saint-Pères, 15.

AUBINEAU (Joseph), [271], rue du Cherche-Midi, 23.

AUBRY-VITET (Eug.), [507], rue Barbet de Jouy, 9.

AUMALE (duc d'), [205], de l'Académie française, au château de Chantilly, Oise.

AUTIER DE CAUVRY (Mme), [568], rue des Écoles, 38.

AVIGNON (Bibliothèque municipale et Musée Calvet, à), [650].

AVRIL (baron Adolphe d'), [559], ministre plénipotentiaire, rue de La Trémoïlle, 22 (membre perpétuel).

1. Les membres dont le nom est précédé d'un astérisque ont droit à un exemplaire sur papier Whatman.

Digitized by Google

BALE (Bibliothèque de l'Université de), [58]; corresp. M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

BALE (Séminaire des langues romanes à l'Université de), [651]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

BALSAN (Ch.), [247], rue de la Baume, 8 (membre perpétuel).

BALTIMORE (John Hopkins University, à), États-Unis d'Amé- [554]; corresp. M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 *bis*.

BANGOR (Bibliothèque de l'University College, à), [674], Pays de Galles; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

BARTHÈS et LOWELL [269], chez Dulau et Cie libraires, Soho square, à Londres; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.

BATIOUSKOF (Th.), [634] à la Bibliothèque de l'Université de Saint-Pétersbourg (membre perpétuel); correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

BAUDET (L.), [440], rue de Saintonge, 8.

BAUDOUIN-BUGNET (Maurice), [675], juge au tribunal de Bar-sur-Seine (Aube).

BEAU (Gabriel), [560], boulevard Raspail, 207.

BÉDIER (Joseph), [672], maître des conférences à l'École normale supérieure, au Palais de la Chambre des Députés.

BELFAST (Queen's College, à), Irlande [492].

BÉMONT (Charles), [298], docteur ès lettres, maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes, rue de Condé, 9.

BENTON (Ch.-W.), [666], professeur à l'Université de Minnesota, Minneapolis, États-Unis d'Amérique.

BERLIN (Bibliothèque de l'Université de), [155]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

BERNE (Bibliothèque cantonale de), [628]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

BERNON (baron J. A. de), [624], docteur en droit, rue des Saints-Pères, 3 (membre perpétuel).

BIBLIOTECA VITTORIO-EMMANUELE, [456], au Collège Romain, Rome; correspondant M. Loescher, libraire à Rome.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Paris.

Digitized by Google

Bocher [252], professeur à l'Université Harvard, Cambridge, Mass., États-Unis d'Amérique; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.

Bodinier (Guillaume), [329], avocat, rue Tarin, 2, Angers.

Bohomoletz (Mme de), [286], boulevard Malesherbes, 142

Bonn (Bibliothèque de l'Université de), [536]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.

Bonn (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [617]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

* Bonnardot (François), [44], sous-inspecteur du service historique de la ville de Paris, avenue de la République, 1, rue des Tournelles, Arcueil (Seine), (membre fondateur).

Bordeaux (Bibliothèque universitaire de), [646]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

Bos (Dr Alph.), [154], boulevard Montricher, 5, Marseille (membre perpétuel).

Boston (Bibliothèque publique de), [441], États-Unis; corresp. M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 *bis*.

Boucher (Aug.), [362], ancien élève de l'Ecole normale supérieure, directeur du *Journal du Loiret*, rue du Bœuf-Saint-Paterne, 24, Orléans.

Boucherie (Adhémar), [582], chef de bataillon en retraite, place Saint-Pierre, à Angoulême.

Bouchet (Émile), [610], rue des Murlins, 26, Orléans.

Bourdillon (F. W.), [653], Buddington, Midhurst (Sussex); correspondant, M. Nutt, libraire à Londres.

Bourmont (comte Amédée de), [565], ancien élève de l'École des Chartes, rue de Las-Cases, 24 (membre perpétuel).

Boutton (Joseph), [541], rue Ménage, 1, Angers.

Brera (Bibliothèque nationale), à Milan, [600]; correspondant M. Mellier, libraire, rue Séguier, 17.

Brooke (Th.), [508], Armitage Bridge, Huddersfield, Angleterre.

Brun (Félix), [545], rue des Grands-Augustins, 5.

Digitized by Google

BRUNOT, (F.), [594], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris, boulevard Saint-Michel, 105.

CAEN (Bibliothèque universitaire de), [573]; correspondant M. Massif, libraire à Caen.

CALDERON (Th.), [284], rue Royale, 24 (membre perpétuel).

CAMBRIDGE (Bibliothèque de l'Université de), [367]; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.

CANFIELD (Arthur G.), [636], professeur de français à l'Université de Lawrence, Kansas, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

CASATI (Charles), [558], conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue Alfred de Vigny, 16.

CAYROU (Paul), [605], rue de Villiers, 43, Neuilly-sur-Seine.

CHABANEAU (Camille), [94], correspondant de l'Institut, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, villa Marie, Montpellier.

CHAMPION (H.), [245], libraire, quai Voltaire, 9.

CHARAVAY (Ét.), [422], libraire, rue de Furstenberg, 4.

*CHAVANE (P.), [328], à la manufacture de Bains-en-Vosges; corresp. M. J. Charnier, rue Louis Blanc, 22.

CHAZAL (L.), [233], caissier payeur central du Trésor, boulevard Saint-Michel, 37.

CHENNÉVIÈRES (marquis de), [474], rue Paul-Louis Courier, 3.

CHETHAM LIBRARY, [639], à Manchester; correspondant M. Nutt, libraire à Londres (par Hachatte).

CHÉVRIER (Maurice), [571], attaché au ministère des affaires étrangères, rue Jacob, 35 (membre perpétuel).

CHRISTIANIA (Bibliothèque de l'Université de), [618]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.

CLAUDIN (A.), [234], libraire, rue Dauphine, 16.

CLÉDAT (Leon), [616], doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, rue Molière, 29, à Lyon.

CLERMONT-FERRAND (Bibliothèque universitaire de), [641]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

CLOETTA (W.), [670], professeur à l'Université de Iena (membre perpéuel), correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

Digitized by Google

Colmet d'Aage (Gabriel), [118], doyen honoraire de la Faculté de Droit de Paris, boulevard Saint-Germain, 126 (membre perpétuel).

Columbia College (Bibliothèque de), [677], à New-York ; correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.

Constans (L.), [173], professeur à la Faculté des Lettres d'Aix (Bouches-du-Rhône).

Copenhague (Bibliothèque de l'Université de), [687]; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.

Copenhague (Bibliothèque royale de), [151]; correspondant M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.

Coppeaux (Th.), [448], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue du général Foy, 6.

Cormenin (R. de), [242], rue de l'Arcade, 25.

Cornu (J.), [56], professeur à l'Université allemande de Prague, Bohême (membre perpétuel).

Coulet (C.), [260], libraire-éditeur, à Montpellier.

Couraye du Parc (Joseph), [562], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, boulevard Saint-Michel, 79.

Courcel (Valentin de), [369], rue de Vaugirard, 20.

Crane (J.-F.), [438], professeur à l'Université d'Ithaca (Etats-Unis d'Amérique); correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

Crouslé, [373], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue Gay-Lussac, 24.

Dareste (Rod.), [168], membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, 9.

Darmstadt (Bibliothèque grand-ducale de), [665]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

Daspit de Saint-Amand, [511], La Réole, Gironde.

David (Mme veuve), [657], rue des Saints-Pères, 81.

Delaville Le Roulx (Joseph), [300], ancien élève de l'École des Chartes, docteur ès lettres, rue de Monceaux, 52.

Delboulle (A.) [481], professeur honoraire de l'Université, à Grandcourt, par Londinières, Seine-Inférieure.

Digitized by Google

Delisle (L.), [7], membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8.

Demaison (Louis), [295], ancien élève de l'École des Chartes archiviste de la ville de Reims, rue Cérès, 21, Reims.

* Didot (Alfred), [408], libraire-éditeur, rue de Varenne, 61 (membre fondateur).

Donnet (Mme G.), [495]; correspondant M. G. Raynaud, rue de Saint-Pétersbourg, 2.

Dreyfus (Ferd.), [203], avocat, boulevard de Courcelles, 50.

Drujon (Fernand), [219], attaché au cabinet du Préfet de police.

Dubois (Alfred), [152], rue du Trocadéro, 24bis.

Dubois (Paul), [493], quai des Chartrons, 42, Bordeaux.

Dupont (Paul), [668], maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille, rue d'Anjou, 4, Lille.

Dykes (Fred.), [391], Wakefield and Barnsby Union Bank, Wakefield, Angleterre; correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres.

École normale supérieure, [121], rue d'Ulm, 45; correspondant M. Thorin, libraire, rue de Médicis, 7.

Eggölfsen [658], à Copenhague; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.

Eichthal (Eugène d'), [207], boulevard Malesherbes, 144.

Fagniez (Gustave), [345], Meudon, Seine-et-Oise (membre perpétuel).

Fécamp (Albert), [449], bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, Montpellier.

Flach (Jacques), [414], professeur au Collège de France, rue de Berlin, 37.

Flamare (Henri de), [633], archiviste de la Nièvre, rue de Prunevaux, 2, à Nevers.

Florence (Bibliothèque nationale de), [629]; correspondants MM. Bocca frères, libraires à Florence.

Fœrster (Wendelin), [41], professeur à l'Université de Bonn; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

Fontaine (Joseph-Auguste), [678], professeur au collège de Bryn-Mawr, Pensylvanie, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

Digitized by Google

FOULD (Léon), [529], Cours-la-Reine, 38.

FOURNIER (Dr Alfred), [90], professeur à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, rue Volney, 1.

FRANQUEVILLE (Gaston de), [549], château de Bizanos, par Pau (Basses-Pyrénées).

FRÉVILLE DE LORME (Marcel de), [596], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue Cassette, 12 (membre perpétuel).

FRIBOURG-EN-BRISGAU (Bibliothèque de l'Université de), [580].

FURNIVALL (Fr.-J.), [37], directeur de l'*Early English Text Society*, 3, St-George's Square, Primrose Hill, Londres, N. (membre perpétuel).

GADALA (Charles), [144], agent de change, boulevard Poissonnière, 21.

GAUTIER (Léon), [10], membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, chef de section aux Archives nationales, rue Vavin, 8.

GEIJER (Pierre-Adolphe), [358], professeur à l'Université d'Upsal; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.

GENÈVE (Bibliothèque publique de), [428]; correspondant M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, 15.

GEROLD et Cie, [615], libraires à Vienne (Autriche), (*2 exemplaires*).

GEVAERT (Aug.), [63], directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.

GIESSEN (Bibliothèque de l'Université de), [654]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

GILLIÉRON (J.), [468], répétiteur à l'École des Hautes-Etudes, place de la République, 2, à Levallois-Perret.

*GOLDSCHMIDT (L.), [376], rue Rembrandt, Parc Monceaux.

GOTHA (Bibliothèque grand-ducale de), Allemagne, [86]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

GOTHEMBOURG (Bibliothèque de l'Université de), Suède [645]; correspondant, M. Brokhaus, rue Malebranche, 13.

GÖTTINGUE (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [656]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

GRATZ (Styrie) (Bibliothèque de l'Université de), [465].

Digitized by Google

GRENOBLE (Bibliothèque municipale de), [82]; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

GRENOBLE (Bibliothèque universitaire de), [595]; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

GRŒBER (G.), [485], professeur à l'Université de Strasbourg; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

GUÉNEAU DE MUSSY (Odon), [609], rue du Rocher, 57.

GUERLE (de), [533], rue Marignan, 23 (membre perpétuel).

GUIFFREY (J.-J.), [381], directeur de la manufacture des Gobelins, rue d'Hauteville, 1.

HALLE (Bibliothèque de l'Université de), [567]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

HAMBOURG (Bibliothèque de la ville de), [103]; correspondant M. Lucas Gräfe, libraire, Rathhausmarkt, 15, Hambourg.

HARRASSOWITZ (Otto), [681], libraire à Leipzig.

HARVARD COLLEGE (Bibliothèque de), [229], à Cambridge, Etats-Unis d'Amérique; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

HATZFELD (Ad.), [14], ancien professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, rue de l'Odéon, 7.

HAVET (Louis), [46], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue de l'Opéra, 5 (membre perpétuel).

HAVRE (Bibliothèque municipale du), [644]; correspondant M. Bourdignon fils, libraire, place Gambetta, 19, Le Havre.

HAYEM (Julien), [75], rue du Sentier, 38.

HEIDELBERG (Bibliothèque de l'Université de), [570]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

HERBET (Félix), [482], ancien élève de l'École des Chartes, docteur en droit, boulevard Saint-Germain, 127.

HÉRON (A.), [551], rue du Champ-du-Pardon, 20, Rouen.

HERTZ (Wilhelm), [462], à Munich; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

HOCK (Auguste), [52], membre de la Société des bibliophiles belges, à Liège.

HODGES, FOSTER et Cie, [337], libraires à Dublin; correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres (*2 exemplaires*).

Digitized by Google

HUET (G.), [630], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue de la Faisanderie, 26.

HUGUET (Edmond) [661], maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen, rue Basse, 17, à Caen; correspondant M. Henri Huguet, rue du Cardinal-Lemoine, 71.

IÉNA (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [671]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

JAMAIN (Joseph), [490], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue des Écuries d'Artois, 39.

JARNIK (Jean-Urbain), [87], professeur à l'Université tchèque de Prague.

JEANROY (A.), [635], chargé de cours à la Faculté des Lettres de Toulouse, rue Saint-Joseph, 43, Toulouse (membre perpétuel).

JOLIVALD (l'abbé Ph.), [368], à Mandern, par Sierck, Lorraine, correspondant M. Pierre Jolivald, boulevard Saint-Marcel, 28.

JONQUIÈRE (J.), [126], rue Spontini, 1.

JORET (Charles), [276], correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, Bouches-du-Rhône (membre perpétuel).

JOUON (Fréd.), [379], rue de Clisson, 2, Rennes.

KER (William P.), [667], Gower street, 95, Londres; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59 (membre perpétuel).

* KERMAINGANT (P. L. de), [389], avenue des Champs-Élysées, 102.

KIEL (Bibliothèque de l'Université de), [592].

KING'S COLLEGE (Bibliothèque de), [620], à Cambridge, Angleterre; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.

KING'S Inns Library, [290], Henrietta Street, Dublin; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

KLOTZ (Eugène), [315], négociant, place des Victoires, 2.

* LABORDE (marquis J. de), [15], quai d'Orsay, 25 (membre fondateur).

LA BORDERIE (Arthur de), [427], ancien député, à Vitré; correspondant M. L. Delisle, rue des Petits-Champs, 8.

Digitized by Google

Lafenestre (Georges), [191], membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, avenue Lakanal, 5, à Bourg-la-Reine (Seine).

La Germonière (Éd. de), [88], place Vendôme, 20.

Lair (J.), [74], ancien élève de l'École des Chartes, directeur des entrepôts et magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, 204.

Lallement (J.), [309], rue du Bac, 63 (membre perpétuel).

*Lamarle (A.), [261], directeur de la compagnie des eaux minérales de la Bourboule, rue Chaptal, 26 (membre fondateur).

Lamy (Ernest), [584], boulevard Haussmann, 113.

Langlois (E.), [607], professeur à la Faculté des Lettres de Lille, rue d'Artois, 11, à Lille (membre perpétuel).

* Laurençon (Léon), [208], député des Hautes-Alpes, rue de Courcelles, 24 (membre fondateur).

Lausanne (Bibliothèque cantonale de), [655]; correspondant M. Payot, libraire à Lausanne (Suisse).

Le Blondel, [461], libraire à Meaux, Seine-et-Marne.

Lecesne (Henri), [304], imprimeur à Châteaudun.

Leipzig (Bibliothèque de l'Université de), [537].

Léo (Auguste), [684], rue Raynouard, 9.

Lelong (Eug.), [223], archiviste aux Archives nationales, rue Monge, 59, (membre perpétuel).

* Le Pileur (Dr Louis), [388], rue de l'Arcade, 15 (membre fondateur).

Leroy (A.), [16], membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liège.

Leroy-Beaulieu (Anatole), [150], membre de l'Institut, rue Pigalle, 69.

* Le Sourd (Dr), [394], directeur de la *Gazette des Hôpitaux*, boulevard Saint-Germain, 226.

Levy (Émile), [589], professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59 (membre perpétuel).

Liège (Bibliothèque de l'Université de), [51] : correspondant M. Demarteau, libraire à Liège.

Digitized by Google

LILLE (Bibliothèque des facultés catholiques, à), [382]; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

LILLE (Bibliothèque universitaire de), [642]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

LIMMINGHE (comte de), [486], au château de Grèves, par Namur; correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1 (membre perpétuel).

LISIEUX (Bibliothèque municipale de), [53], Calvados.

LISTER (J.-L.), [355], Shibden Hall, Halifax, Angleterre, (membre perpétuel).

LIVERPOOL (Bibliothèque de l'University College, à), [686]; correspondant M. Nutt, libraire à Londres.

LONGNON (Auguste), [17], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de Bourgogne, 50 (membre perpétuel).

LUND (Bibliothèque de l'Université de), [627]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

LYON (Bibliothèque universitaire de), rue de l'Hôtel-de-Ville, [464]; correspondant M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

MADISSON (Bibliothèque de l'Université de), [679], Wisconsin; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

MALLET (D.), [259], rue Flatters, 4.

MANDROT (Bernard), [76], ancien élève de l'École des Chartes, avenue du Trocadéro, 42.

MANS (Bibliothèque municipale du), [257]; correspondant M. Pellechat, par Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.

MARANDE (A.), [602], place de l'Hôtel-de-Ville, 28, Le Hâvre.

MARBOURG-en-Hesse, (Bibliothèque de l'Université de), [211]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

MARBOURG-en-Hesse (Séminaire pour l'étude des langues romanes à l'Université de), [212]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

MARCHESSOU (Régis), [649], imprimeur, au Puy, Haute-Loire (membre perpétuel).

MARIN, [288], Bühl, par Guebwiller (Alsace), (membre perpétuel).

Digitized by Google

MARTY-LAVEAUX (Charles), [19], ancien secrétaire de l'École des Chartes, rue Pelletan, 19, Vitry-sur-Seine.

MASSON (Georges), [89], libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 120 (membre perpétuel).

MATHIEU, [282], à Thouars (Deux-Sèvres).

MÉLY (Fernand de), [606], rue Clément-Marot, 10.

METMAN (Étienne), [371], avocat, place Saint-Michel, 25, Dijon (membre perpétuel).

*MEYER (Paul), [21], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, avenue de La Bourdonnais, 16 (membre fondateur et perpétuel).

MEYER-LÜBKE (Willhelm), [631], professeur extraordinaire à l'Université de Vienne.

MICHEL (N.-H.), [532], professeur agrégé à la Faculté de Droit de Paris, boulevard Saint-Michel, 79.

MICHIGAN (Bibliothèque de l'Université de) [664], Ann-Arbor, États-Unis d'Amérique ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

MIDDLETOWN (The library of Weslevan University), Connecticut [647] ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

MOCATTA (Fred.), [637], Connaught Place, 9, Londres (membre perpétuel).

MONTAIGLON (A. de), [24], professeur à l'École des Chartes, place des Vosges, 9 (membre perpétuel).

MOREL-FATIO (Alfred), [210], secrétaire de l'École des Chartes, rue du Cardinal-Lemoine, 20 (membre perpétuel).

MORGAND, [98], libraire, passage des Panoramas, 55.

MOURAVIT (G.), [543], notaire, rue des Prêcheurs, 34, Aix-en-Provence ; correspondant M. Alph. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

MUNICH (Bibliothèque de la Cour à), [301] ; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.

MUNICH (Bibliothèque de l'Université de), [230] ; correspondant M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.

MUNICH (Séminaire royal de philologie moderne à l'Université de), [424] ; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

MUNSTER (Bibliothèque Paulina, à), Westphalie, [333] correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

Digitized by Google

MUQUARDT, [411], libraire rue de la Régence, 15, Bruxelles.

MURET (Ernest), [612], professeur à l'Université de Genève, (membre perpétuel).

MUSSAFIA (Ad.), [84], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Vienne; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9.

NAVILLE (Louis), [281], cours des Bastions, 15, Genève; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9 (membre perpétuel).

NEUMANN (Fr.), [538], professeur à l'Université de Heidelberg; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

NEWCASTLE UPON TYNE (The Literary and Philosophical Society), [349], (Angleterre); correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres.

NEW-YORK STATE LIBRARY, [663], Albany, États-Unis d'Amérique, correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.

NIJHOFF (Martinus), [688], libraire à La Haye.

NOORDHOFF, [662], libraire à Groningue (Pays-Bas); correspondant M. Albert, rue Favart, 6.

NORMAND (Jacques), [77], ancien élève de l'École des Chartes, rue Rembrandt, 2.

NOVATI (Francesco), [625], professeur à l'Université de Milan, Fiori Oscuri, 7, Milan.

NUITTER (Ch.), [417], archiviste de l'Opéra, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 83.

NUTT (D.), [273], 270, Strand, Londres; correspondant la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain (2 *exemplaires*).

NYROP (Kr.), [488], professeur à l'Université de Copenhague, gl. Kongevej, 89, Copenhague; correspondants MM. Groux et Cie, cour du Commerce, 17.

OMONT (Henry), [590], conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, 30, Passy-Paris (membre perpétuel).

OXFORD (Bibliothèque Bodléienne, à), [305]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

PANGE (comte Maurice de), [604], rue de Lisbonne, 53.

*PARIS (Gaston), [26], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, président de la section d'histoire et de

Digitized by Google

philologie de l'École des Hautes Études, rue Pomereu, 3 (rue de Longchamp, 134), Passy-Paris (membre fondateur et perpétuel).

Parker et Cie, [500], libraires, à Oxford (2 *exemplaires*); corresp. M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

Pasquier (l'abbé H.), [406], directeur de l'École des Hautes-Études ecclésiastiques, place du Château, Angers.

Passy (Louis), [240], ancien élève de l'École des Chartes, député, rue de Clichy, 45.

Pasteur (Adolphe), [435], place Victor Hugo, 3.

Peabody Institute (The), [546], Baltimore, États-Unis; correspondant M. Terquem, libraire, boulevard Haussmann, 31 *bis*.

Pélicier (Paul), [611], archiviste du département de la Marne, Châlons-sur-Marne (membre perpétuel).

*Périer (Ferdinand), [275], rue de Provence, 59.

Petit de Julleville (L.), [27], professeur à la Faculté des Lettres de Paris, rue La Fontaine, 68, Auteuil-Paris.

Piaget (A.), [632], professeur de langues romanes à l'Académie de Neuchâtel, Suisse (membre perpétuel).

Piat (A.), [161], rue Saint-Maur, 85.

Picot (Émile), [29], consul honoraire, professeur à l'École des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 135 (membre perpétuel).

Picot (Georges), [183], membre de l'Institut, rue Pigalle, 54.

Poinsignon (J.), [248], libraire, place de l'Hôtel de Ville, 10, Le Hâvre (membre perpétuel).

Porquet, [419], libraire, quai Voltaire, 1.

Prarond (Ernest), [460], à Abbeville.

Prague (Bibliothèque de l'Université de), [496]; correspondant M. Koehler, libraire, à Leipzig.

Puymaigre (comte de), [354], rue de l'Université, 17.

Rajna (Pio), [296], professeur à l'Institut des études supérieures à Florence, via Cavour, 84, Florence (membre perpétuel).

Rath, [680], libraire à Buda-Pest.

Raynaud (Gaston), [79], bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Saint-Pétersbourg, 2.

Digitized by Google

Rencogne (Pierre de), [509], rue du Minage, 47, Angoulême.

Rennes (Bibliothèque universitaire de), [619]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

Reuss (Rod.), [184], bibliothécaire de la ville de Strasbourg; correspondant M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, 15 (membre perpétuel).

Ritter (Eug.), [202], professeur à l'Université de Genève, rue du Mont-de-Sion, 4, Genève; correspondant M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, 9 (membre perpétuel).

Robert (Ulysse), [387], inspecteur général des Bibliothèques et Archives, Avenue Quihou, 30, Saint-Mandé, Seine.

Rothschild (baron Alphonse de), [111], rue Saint-Florentin, 2 (membre perpétuel).

*Rothschild (baron Arthur de), [112], rue du Faubourg Saint-Honoré, 33 (membre fondateur).

*Rothschild (baron Edmond de), [113], rue du Faubourg Saint-Honoré, 41 (membre fondateur).

Rothschild (baron Gustave de), [114], rue Laffitte, 23 (membre perpétuel).

*Rothschild (Henri de), [643], avenue de Friedland, 38, (membre fondateur et perpétuel).

Roy (Maurice), [583], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue de Bellechasse, 31 (membre perpétuel).

Royer (Ch.), [352], boulevard de la Madeleine, 17, cité Vindé.

Rozière (Eug. de), [32], sénateur, membre de l'Institut, rue Lincoln, 8.

Ruble (baron Alphonse de), [186], rue Cambon, 43.

Rupalley (Ern.), [499], rue Lafayette, 13.

Saisset (Paul de), [517], avenue Victor Hugo, 44 (membre perpétuel).

Salmon (A.), [640], avenue des Gobelins, 12.

Salverda de Grave (Jean-Jacques), [689], à La Haye; correspondant M. Padone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.

*Schefer (Charles), [466], membre de l'Institut, président de l'Ecole des langues orientales vivantes, rue de Lille, 2 (membre fondateur).

Digitized by Google

SEIGNEUR (l'abbé), [432], rue du Colysée, 44 ; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

SERVOIS (Gustave), [578], garde général des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 60 (membre perpétuel).

SHELDON (E. S.), [648], Hudbert Street, 27, Cambridge, Massachusets, États-Unis d'Amérique ; correspondant la librairie Bouillon, rue Richelieu, 67.

SIMMEL ET Cie, [683], libraires à Leipzig (*2 exemplaires*).

SMITH (Miss Lucy Toulmin), [459], 1, Park Terrace, Oxford (membre perpétuel).

SŒDERHJELM (W.), [622], professeur à l'Université de Helsingfors, Finlande; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

SOREL (A.), [409], membre de l'Institut, secrétaire général du Sénat, professeur à l'École libre des sciences politiques, au palais de la Présidence du Sénat.

SPIRGATIS, [682], libraire à Leipzig.

STECHERT, [660], 810, Broadway, à New-York, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Stechert, rue de Rennes, 76.

STENGEL (Edm.), [213], professeur à l'Université de Marbourg, Hesse; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

STIMMING (Dr Albert), [321], professeur à l'Université de Göttingue, Allemagne (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

STOCKHOLM (Bibliothèque royale de), [370]; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15.

STRASBOURG (Bibliothèque de l'Université de), [231]; corresp. M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, 12.

STRASBOURG (Séminaire pour l'étude des langues romanes, à l'Université de), [404]; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

STRAUS (Émile), [106], avocat, boulevard Haussmann, 134.

SUCHIER (A.), [164], professeur à l'Université de Halle (membre perpétuel).

SUDRE (L.), [659], professeur au collège Stanislas, boulevard Montparnasse, 42 (membre perpétuel).

TALBERT (F.), [107], professeur à La Flèche; corr. M. Thorin, libraire, rue Médicis, 7.

Digitized by Google

TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.), [115], correspondant de l'Institut, Gontaud, Lot-et-Gar.; correspondant M. Picard, libraire, rue Bonaparte, 82.

TAMSON (G.-J.), [516], professeur, Schieferweg, 4, à Göttingue (Allemagne).

TARNEAU (Jules), [306], notaire à Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme; correspondant M. Billard, place Dauphine, 27.

TAULIER (L.), [366], Francheville, par Tassin (Rhône).

TEMPIER (D.), [165], archiviste des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc.

TEMPLIER (Armand), [384], de la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, 77 (membre perpétuel).

THOMAS (Antoine), [524], chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris, rue Léopold-Robert, 10.

THOMPSON (Sir E. Maunde), [193], correspondant de l'Institut, directeur du Musée Britannique, Londres; correspondants MM. Dulau et Cie, libraires à Londres.

THURNEYSEN (Dr R.), [585], chargé de cours à l'Université de Fribourg-en-Brisgau; correspondant librairie Bouillon, rue Richelieu, 67 (membre perpétuel).

TOBLER (Adolf), [60], correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Berlin, Kurfustendamm, 25, Berlin W.; correspondant M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, 15(membre perpétuel).

TODD (H.-A.), [613], Columbia College, New-York, États-Unis d'Amérique, (membre perpétuel).

TORONTO (Bibliothèque de l'Université de), Canada, [638], correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

TOULOUSE (Bibliothèque universitaire de), [597].

TOYNBEE (Paget), [608], Dorney Wood, Burnham, Bucks, Angleterre, (membre perpétuel); correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

TRIER (Gerson), [54], Fredericksberg 29, Copenhague.

TUBINGUE (Bibliothèque de l'Université de), [471]; corresp. M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, 13.

TURIN (Bibliothèque nationale de), [566]; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

ULBRICH (Dr), [491], Lützowstrasse, 68, Berlin; correspondant M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, 176.

Digitized by Google

Ulrich (Jacob), [463], professeur à l'Université de Zurich, Suisse.

Upsal (Séminaire philologique de l'Université d'), Suède, [501]; corresp. M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, 338.

Vander Haeghen (F.), [360], bibliothécaire de l'Université de Gand, Belgique.

Van Hamel (A.-G.), [598], professeur de langue et littérature françaises à l'Université de Groningue, Pays-Bas (membre perpétuel).

Viennot (William), [591], boulevard Saint-Germain, 202 (membre perpétuel).

Villard (Th.), [287], conseiller municipal, boulevard Malesherbes, 138

Vogüé (le marquis de), [110], membre de l'Institut, rue Fabert, 2.

Vollmœller (Karl), [363], Werderstrasse, 36, à Dresde; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

Wahlund (C.), [447], professeur honoraire à l'Université d'Upsal (Suède), (membre perpétuel).

Watkinson Library [685], à Hartfort, Connecticut, États-Unis d'Amérique; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

Warocqué (Raoul), [626], 45, avenue des Arts, Bruxelles.

Weber (Dr Alfred), [396], Frauenfeld, Suisse (membre perpétuel).

Wechssler (Edouard), [676], Karlsstrasse, 7, à Halle-sur-Saale; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59

Weimar (Bibliothèque de), [153], Allemagne; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

Welter (H.), [623], libraire, rue Bonaparte, 59.

Wesselofsky (Alex.), [446], professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg (membre perpétuel).

Westendorp-Jut de Breukelerwaard (P. N.), [652], avenue de Ségur, 11 *bis*.

White (George), [40], Ashley House, Epsom, Angleterre.

Willems (A.), [65], professeur à l'Université de Bruxelles, chaussée de Haecht, 70, Bruxelles.

Digitized by Google

WULFF (Fr.), [569], professeur agrégé à l'Université de Lund, Suède ; correspondant M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59 (membre perpétuel).

YALE COLLEGE, [415], à New-Haven, États-Unis d'Amérique ; correspondant M. Porquet, libraire, quai Voltaire, 1.

ZURICH (Bibliothèque cantonale de), Suisse, [553].

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

POUR L'ANNÉE 1895-96

MM. Avril (baron d').
Bonnardot.
Didot.
Gautier.
Huet.
Laborde (marquis de).
Longnon.
Marty-Laveaux.
Meyer.
Montaiglon (de).
Morel-Fatio.
Muret.

MM. Paris.
Petit de Julleville.
Picot (É.).
Raynaud.
Robert.
Rothschild (baron E. de).
Roy.
Rozière (de).
Ruble (baron de).
Servois.
Thomas.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président.....	MM. Petit de Julleville.
Vice-présidents.....	Bonnardot, Paris.
Administrateur.....	Raynaud.
Secrétaire.....	Meyer.
Secrétaire-adjoint...	Huet.
Trésorier.....	Baron Edm. de Rothschild.
Trésorier-adjoint...	Picot (É.).

Digitized by Google

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes, le 16 janvier 1895.

Présidence de M. Paris, *président.*

Nouveaux membres : MM. Fontaine (Joseph-Auguste), professeur à Bryn Mawr College, Pensylvanie, États-Unis d'Amérique; Rath, libraire à Buda-Pest; Harrassowitz, libraire à Leipzig; Spirgatis, libraire à Leipzig; Simmel, libraire à Leipzig (2 exemplaires); Léo (Auguste), rue Raynouard, 9; la Bibliothèque de l'Université Madisson, Wisconsin, États-Unis; la Bibliothèque Watkinson, à Hartford, Connecticut, États-Unis.

État des impressions : l'*Escoufle,* texte et glossaire tirés, introduction en pages. — *Eustache Deschamps,* t. IX, dix-huit feuilles tirées, la fin du volume en pages. —

Digitized by Google

Christine de Pisan, t. III, trois feuilles tirées ; feuilles 4 à 6 en placards. — *Guillaume de la Barre*, deux feuilles en placards. — *Méliador*, deux feuilles en placards.

Le Conseil fixe à 15 fr. le prix de l'*Escoufle*, papier ordinaire, 30 fr. pour le papier Whatman.

Le Conseil ayant fixé précédemment (juin 1889) à 20 fr. la feuille les honoraires de l'éditeur de l'*Escoufle*, décide qu'une somme de 170 fr. sera attribuée aux héritiers de M. Michelant pour la part de collaboration de ce dernier.

M. G. Paris présente un rapport sur le projet de publication de la chanson de geste des *Narbonnais*, proposé à la Société par M. Suchier (voyez la séance précédente), et conclut à son admission. Le tome I renfermera le texte avec les variantes ; dans le tome II prendront place l'introduction, un texte abrégé du même poème et le glossaire. M. G. Paris est nommé commissaire responsable pour cette publication. Le tirage est fixé à 525 exemplaires, dont 25 sur papier Whatman.

Il résulte des renseignements fournis par M. Picot que les œuvres de Guillaume Alexis formeront deux volumes. Une courte introduction sera placée en tête de chaque pièce. La biographie de l'auteur et le glossaire seront réservés à un second volume.

Digitized by Google

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes, le 1er mai 1895.

Présidence de M. Paris, *président.*

Nouveaux membres : la Bibliothèque d'University-College, à Liverpool, correspondant M. Nutt, libraire à Londres; la Bibliothèque de l'Université de Copenhague, correspondant M. Per Lamm, libraire; MM. Martinus Neijhoff, libraire à La Haye; J.-J. Salverda De Grave, Musen Straat, 7, à La Haye, correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire.

État des impressions : *Christine de Pisan,* t. III, six feuilles tirées, feuille 7 en placards. — *Guillaume Alexis,* t. I, trois feuilles en pages. – *Guillaume de la Barre;* deux feuilles en pages, feuilles 3 et 4 en placards. — *Meliador,* t. I, douze feuilles en pages, feuille 13 en placards. — *Végèce,* t. I, une feuille en placards.

Le tome IX des *Œuvres d'Eustache Deschamps* et le *Roman de l'Escoufle,* qui forment l'exercice de 1894, ont été mis en distribution le mois dernier.

Sur la proposition du secrétaire, le Conseil met à la disposition du directeur de l'École des Chartes, douze volumes choisis entre les publications de la Société pour être distribués aux trois élèves de cette école qui ont obtenu, chacun en son année, le premier rang dans les examens de Pâques.

Le Conseil fixe au 30 mai sa prochaine assemblée générale.

Digitized by Google

Propositions de publication : par M. F. Wulff, professeur à l'Université de Lund (Suède), les *Vers de la Mort*, par Hélinand, édition en vue de laquelle tous les manuscrits connus de ce poème ont été collationnés. Renvoi à une commission composée de MM. Meyer, Paris, Raynaud;

Par M. G. Paris, *Orson de Beauvais*, chanson de geste, dont le seul manuscrit connu est conservé dans la Bibliothèque Phillipps, à Cheltenham. Renvoi à une commission composée de MM. Longnon, Meyer, Picot.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue à l'École des Chartes, le 30 mai 1895.

Présidence de M. Paris, *président.*

La Société entend la lecture du discours du Président et les rapports du Secrétaire et du Trésorier.

M. le Président communique à l'Assemblée une lettre par laquelle M. Bonnardot, premier vice-président, décline la présidence.

Sont élus membres du Bureau et du Conseil, pour siéger jusqu'à la prochaine assemblée générale, les membres de la Société dont les noms suivent :

Digitized by Google

BUREAU

Président.	MM. Petit de Julleville.
Vice-présidents. . . .	Bonnardot, Paris.
Administrateur.	G. Raynaud.
Secrétaire.	P. Meyer.
Secrétaire-adjoint. . .	G. Huet.
Trésorier.	Bon E. de Rothschild.
Trésorier-adjoint. . .	É. Picot.

CONSEIL

MM. Avril (baron d').	MM. Muret.
Didot.	Robert.
Gautier.	Roy.
Laborde (Mis de).	Rozière (de).
Longnon.	Ruble (baron de).
Marty-Laveaux.	Servois.
Montaiglon (de).	Thomas.
Morel-Fatio.	

Discours de M. Paris, *président*.

Messieurs,

La Société des Anciens textes français a accompli sa vingtième année le 31 décembre dernier. En regardant derrière nous ce passé déjà long, nous avons à nous demander si nous avons bien rempli la tâche que nous nous étions assignée, si les études auxquelles notre

Digitized by Google

Société est consacrée ont reçu d'elle un réel service, si nous avons de bonnes raisons de continuer l'œuvre commencée et d'avoir confiance dans l'avenir pour la mener à bonne fin.

A coup sûr, nous pouvons être fiers de ce que nous avons fait pendant ces vingt ans, avec des ressources bien modestes, avec un nombre d'adhérents trop restreint, avec un personnel de collaborateurs plus restreint encore. Nous avons publié cinquante-neuf volumes, contenant pour la plupart des textes inédits, en beaucoup plus petit nombre des textes déjà imprimés, mais dont nous avons donné des éditions fort améliorées. La littérature du moyen âge s'y trouve représentée à presque toutes ses époques et sous presque tous ses aspects. La série chronologique s'ouvre par la magnifique reproduction héliographique des *Plus anciens monuments de la langue française* (IXe-Xe siècles). Interrompue pour le XIe siècle, dont les rares monuments parvenus jusqu'à nous ont été plusieurs fois imprimés ailleurs, elle reprend au XIIe et ne s'arrête plus : le XIIIe, le XIVe et le XVe siècles lui apportent tous un large contingent, et elle dépasse même le moyen âge proprement dit avec le *Mystère du Vieux Testament*.

Les genres divers de cette littérature si riche et si variée ont aussi, pour la plupart, fourni matière à nos publications. D'abord le plus important, le plus national de tous, l'épopée. Sept chansons de geste ont été par nous imprimées ou réimprimées : le *Couronnement de Louis, Aimeri de Narbonne,* la *Mort d'Aimeri, Raoul de Cambrai, Aioul, Élie de Saint-Gilles,* et cette curieuse imitation méridionale de nos poèmes du nord, *Daurel et*

Digitized by Google

Beton. On peut étudier là et la période féodale de l'épopée, avec son héroïsme, sa violence et sa brutalité, éclatants encore sous les remaniements qu'ont trop fréquemment subis les œuvres primitives, et la transformation de cette rude matière entre les mains de poètes moins vigoureux, mais plus raffinés que leurs prédécesseurs, et la réfraction qu'elle subit en pénétrant dans un milieu étranger, et l'immixtion dans cette poésie d'abord uniquement guerrière de l'élément comique et de l'élément romanesque. — Le cycle breton, si intéressant à d'autres points de vue, et dans ses sources cachées que cherchent aujourd'hui à découvrir tant d'explorateurs, et dans l'adaptation imprévue que la société élégante du XIIe siècle français en fit à l'expression de son idéal et à la peinture de ses mœurs, a été moins bien partagé : nous n'avons imprimé aucun roman en vers de la Table Ronde, et la continuation inconnue du *Merlin* en prose que nous avons mise au jour, précieuse pour les recherches d'histoire littéraire, n'offre pas un grand attrait au simple lecteur. — Il n'en est pas de même des romans d'aventure que nous avons publiés : *Guillaume de Dole* est une œuvre originale et charmante, qui désormais occupera une place des plus honorables dans le musée de notre vieille poésie ; l'*Escoufle, Guillaume de Palerme, Jean et Blonde, la Manekine,* sont des ouvrages qui se lisent avec plaisir et profit, sans parler de l'intérêt particulier qu'apporte aux deux derniers le nom justement illustre de leur auteur, Philippe de Beaumanoir ; *Brun de la Montagne* est curieux comme exemple unique de l'emploi de la forme des chansons de geste pour un récit purement aventureux et fantastique, sans aucun lien

Digitized by Google

avec le cadre habituel de l'épopée. — La narration poétique imitée de l'antiquité n'a pas pour nous le même genre de charme que les récits propres au moyen âge, mais elle offre un curieux phénomène littéraire et présente beaucoup d'aspects dignes d'étude : nous en avons mis au jour le monument sans doute le plus ancien, au moins dans la forme des vers octosyllabiques accouplés, par là même très intéressant, et rendu plus intéressant encore par les remaniements tout à fait exceptionnels dont il a été l'objet et que nous avons communiqués, le *Roman de Thèbes,* imité de Stace, et qui paraît bien avoir donné l'impulsion aux poèmes postérieurs d'*Énéas* et de *Troie*. — Au-dessous des romans figurent les contes de peu d'étendue, moraux ou plaisants, dont le moyen âge a fait un de ses genres les plus florissants, qui formaient une part essentielle du répertoire du jongleur errant et parvenaient, en se couvrant d'un léger voile allégorique, à se glisser jusque dans la chaire du prédicateur. On trouvera dans nos publications deux versions de la célèbre histoire des *Sept Sages de Rome,* le plus parfait modèle de ce qu'on peut appeler le « roman à tiroirs », cadre dans lequel sont intercalés quinze contes dont plusieurs ont joui, en dehors même de ce cadre, d'une vaste popularité; on y trouvera les *Contes moralisés* du prêcheur anglais Nicole Bozon, qui forment un recueil très riche des « exemples » le plus volontiers allégués dans les sermons.

L'histoire proprement dite est restée un peu en dehors de notre domaine; cependant nous avons fourni, avec la *Chronique du Mont Saint-Michel* et ses amples appendices, un document de valeur à l'histoire de la guerre

Digitized by Google

de Cent ans, et nous rattacherons à l'histoire le si charmant et si curieux *Débat des hérauts de France et d'Angleterre,* ainsi que le *Voyage du seigneur d'Anglure à Jérusalem.*

La poésie lyrique n'est pas absente de notre liste, mais elle n'y est pas abondamment représentée : pour la période ancienne, de prochains volumes répareront amplement les lacunes existantes aujourd'hui ; mais nous pouvons déjà nous vanter de la belle reproduction héliotypique du plus ancien et du plus précieux de tous nos vieux chansonniers. La poésie lyrique du xve siècle figure, sous sa forme aristocratique, avec le joli recueil des *Rondeaux*, et sous sa forme populaire, avec les *Chansons,* accompagnées de leur musique, dont le succès a été si grand qu'il va falloir les réimprimer.

Entre la poésie lyrique, le roman et la poésie didactique se placent des compositions hybrides, comme la *Panthère d'amours* et l'*Amant rendu cordelier,* l'une froidement allégorique, l'autre spirituellement galante. Les œuvres d'Eustache Deschamps, dont le dernier volume de texte vient enfin de paraître et dont la laborieuse publication ne sera pas un de nos moindres titres à la reconnaissance des savants, penchent décidément vers le genre didactique et satirique. Au contraire, les poésies de Christine de Pisan, organe et reflet d'une société élégante qui certes valait moins que son peintre, tout en participant aussi à l'allégorie et au didactisme, ont parfois un caractère et un sentiment vraiment lyriques, et les ballades qui forment le premier volume de cette collection, si intéressante de toutes façons, auraient eu droit

Digitized by Google

d'être mentionnées, et en très bon rang, dans la section précédente.

Le genre didactique pur, et, comme il convient, en prose, est excellemment représenté par le *Traité des quatre âges d'homme* de Philippe de Novare, un des livres qu'on devra toujours consulter pour savoir comment nos aïeux du XIIIe siècle posaient et croyaient résoudre les grandes questions que nous débattons encore : la morale publique et privée, la justice, le devoir, l'éducation et aussi la « courtoisie », grosse affaire pour eux, comme on sait. Philippe était Italien et écrivait en Orient, mais il s'était complètement assimilé à la société qui l'avait adopté, et c'était alors une société toute française qui dominait en Grèce, en Chypre et en Syrie. Ne fût-ce que comme témoignage de cette conquête si rapidement accomplie et si tristement perdue, son livre mériterait la plus sérieuse attention.

La littérature du moyen âge est en bonne partie religieuse et même cléricale, en ce sens que presque tous les écrits d'un caractère religieux sont l'œuvre de clercs. C'est le cas pour les deux légendes que nous avons admises, l'*Évangile de Nicodème,* dont nous avons imprimé trois versions en vers, et la *Vie de saint Gilles.* Ces deux légendes ont cet intérêt particulier qu'elles ont eu une influence sur la poésie profane, l'*Évangile de Nicodème* ayant fourni la base du développement mystique donné au conte, originairement étranger à toute idée religieuse, du merveilleux « graal », et le personnage de saint Gilles ayant pénétré de bonne heure dans l'épopée carolingienne. Les fragments de la *Vie* anglo-normande *de Saint Thomas de Cantorbéry* n'ont pas en

Digitized by Google

eux-mêmes un grand intérêt, le poème auquel ils appartiennent étant traduit d'une compilation latine; mais la reproduction en héliogravure des feuillets qui les contiennent met sous les yeux des lecteurs des miniatures extrêmement précieuses et pour l'histoire de l'art et pour la connaissance des détails de la vie sociale au XIIIe siècle.

Le théâtre sérieux du moyen âge est à peu près uniquement religieux. Nous lui avons fait une large part. Les quarante *Miracles de Notre-Dame par personnages* que nous avons recueillis constituent à peu près toute la production dramatique conservée du XIVe siècle : assez faibles comme œuvres littéraires, ils ne sont pourtant pas dénués d'un charme naïf et nous présentent, avec la mise en scène des vieilles légendes dont ils nous offrent souvent des formes très dignes d'étude, un tableau fidèle des mœurs, des idées et du langage de leur temps. L'humble mystère de *Saint Bernard de Menthon* nous montre un spécimen, curieux à plus d'un point de vue, de l'imitation locale, jusque dans les plus petits centres et au profit du saint régional, de la forme dramatique créée avec éclat dans les grandes villes pour la représentation des scènes capitales de l'histoire évangélique. Enfin, l'immense mystère du *Vieux Testament*, ou plutôt la chaîne des quarante-cinq compositions dramatiques réunies sous ce titre, qui nous mène de la création du monde jusqu'à la naissance du Christ, nous offre une série d'œuvres, de valeur inégale, dans lesquelles toute l'histoire d'Israël, comprise comme elle pouvait l'être au XVe siècle, se déroule sous nos yeux, plaisamment affublée des costumes et des mœurs du temps : on dirait une suite incomparable de ces belles tapisseries où le

Digitized by Google

paradis terrestre, le déluge, le passage de la mer Rouge, les exploits de Samson, la gloire de David, la splendeur de Salomon, le triomphe d'Esther, les victoires de Judas Machabée, sont représentés en vastes tableaux avec les mêmes procédés naïfs et les mêmes anachronismes inconscients.

Cette énumération serait bien incomplète si je n'y joignais pas les vingt volumes de notre *Bulletin*. On n'y trouve pas seulement le compte rendu des séances de notre Conseil, les discours et les rapports de nos assemblées générales, la liste de nos membres depuis l'origine. Grâce surtout à l'infatigable zèle de notre secrétaire et aux trésors qu'il a accumulés dans ses visites à tant de bibliothèques françaises et étrangères, on y trouve le dépouillement de manuscrits en très grand nombre, accompagné de textes fragmentaires ou complets et de notices dont plusieurs sont de véritables dissertations. Ce *Bulletin*, réservé aux membres de la Société, forme pour nos adhérents une prime d'une valeur exceptionnelle. Le dernier numéro augmente encore le prix de tous les autres, par la table analytique qu'en a dressée notre administrateur, qui permet à tous de profiter des innombrables renseignements bibliographiques et littéraires dispersés dans les fascicules précédents.

Telle est notre œuvre, Messieurs, et nous avons le droit de la déclarer utile et considérable. Mais nous avons le devoir de reconnaître aussi qu'elle n'a pas complètement répondu à ce que nous avions espéré au début et à ce qu'on pouvait attendre de nous. D'abord, le nombre des volumes publiés est resté pour chaque année et pour l'ensemble au-dessous de ce que nous aurions

Digitized by Google

souhaité. Cela tient, il est vrai, à ce que le public n'a pas répondu à notre appel avec autant d'empressement que nous avions pu le croire : le nombre de nos adhérents, après avoir atteint assez vite un chiffre convenable, ne l'a point dépassé et l'a même vu s'abaisser notablement. La vente de nos publications en dehors de la Société n'a pas été non plus aussi active que nous avions espéré qu'elle le serait. Mais la tiédeur de l'accueil qui nous a été fait nous est imputable en partie. Nos éditions ne présentent pas toujours assez d'éléments d'attrait pour le lecteur simplement lettré ou d'instruction pour le lecteur érudit. Nos introductions sont en général intéressantes et approfondies, et nous avons tenu à faire suivre chaque ouvrage de lexiques établis avec tout le soin désirable; mais nos textes, d'ailleurs fort bien constitués, se présentent tout nus, et les curieux comme les savants vont de préférence à des textes enrichis de ces notes abondantes qui facilitent la lecture aux uns et apportent aux autres de précieux matériaux. En outre, nous n'avons publié presque aucune de ces œuvres particulièrement célèbres ou attrayantes qui ont droit de figurer dans toutes les bibliothèques et qui auraient assurément trouvé un plus grand débit que ne l'ont fait la plupart de nos éditions : nous avons laissé à d'autres et la *Chanson de Roland,* et le *Pèlerinage de Charlemagne,* et les poèmes de Chrétien de Troies, et *Aucassin,* et les lais de Marie de France, et le *Roman de Renard,* et les fabliaux, et Villehardouin, et Joinville, et le drame d'*Adam,* et Villon; nous n'avons pas repris aux anciennes éditions, comme nous aurions pu le faire, le *Partenopeus,* la *Vie de saint Thomas* de Garnier, les fables de Marie,

Digitized by Google

Robert de Clari, Tibaud de Champagne, le *Roman de la Rose*, Adam de la Hale, Charles d'Orléans, Antoine de la Sale ; nous avons à peu près complètement laissé de côté, oubliant notre titre de *Société des anciens textes français et provençaux*, la poésie si riche des troubadours, objet hors de chez nous de nombreuses et importantes publications ; en sorte que le lecteur qui parcourt notre catalogue se trouve un peu désappointé en n'y voyant figurer presque aucun des titres qui ont surnagé, dans la connaissance générale, du grand naufrage de la poésie du moyen âge. Enfin, nos volumes sont très chers, et l'on a publié en Allemagne des éditions à bon marché, non moins soignées comme texte, et munies de ces commentaires dont on regrette dans les nôtres l'absence presque constante. Nos prix ne pourront s'abaisser que si un nombre plus grand d'adhérents nous permet de livrer chaque volume dans des conditions moins onéreuses ; mais nous pouvons essayer d'augmenter ce nombre en nous attachant de plus en plus à donner, à côté d'œuvres qui ont surtout l'intérêt de l'inédit, de ces ouvrages de première importance qui, pour avoir été déjà publiés plusieurs fois, ne méritent pas moins de l'être encore, et à joindre à nos textes des éclaircissements plus multipliés. La difficulté est dans le petit nombre de ceux qui travaillent à l'exécution de notre œuvre, dans les faibles ressources que nous pouvons mettre à leur disposition, dans le souci même de la perfection qui nous guide et qui impose à nos éditeurs avec une préparation exceptionnelle une dépense considérable de temps et d'efforts. Espérons que l'enseignement de la philologie nationale, qui se répand et se fortifie de plus en plus,

Digitized by Google

changera bientôt notre petite cohorte en une armée aussi vaillante que nombreuse et repandra en même temps plus largement dans le public le goût et l'intelligence de notre vieille littérature. Nous avons fait dans ces vingt années à peu près tout ce que nous pouvions faire dans les conditions où nous étions placés; le passé est glorieux, le présent est satisfaisant, l'avenir s'ouvre devant nous avec de légitimes espérances.

Messieurs, en parcourant, comme je l'ai fait pour ce rapide inventaire de nos travaux, nos volumes et nos bulletins, j'ai vu passer devant moi bien des noms, bien des figures qui sont intimement liés à l'histoire de notre Société et qui n'y sont plus qu'un souvenir. Combien ont disparu de ceux qui l'ont fondée avec nous ou qui ont participé à ses efforts! Les uns sont partis pleins de jours, comme Natalis de Wailly, Paulin Paris, Michelant; d'autres nous ont quittés dans la pleine force de l'âge, comme cet aimable marquis de Queux de Saint-Hilaire, comme Siméon Luce, ce robuste bûcheron qui semblait devoir encore si longtemps continuer sa tâche; d'autres, enfin, nous ont manqué en pleine jeunesse, comme notre cher Léopold Pannier, dont nul de ceux qui l'ont connu n'oubliera l'esprit charmant et la bonne grâce, comme le baron James de Rothschild, qui fut notre vrai fondateur, et dont la libéralité nous a continué ses bienfaits longtemps après sa mort. Des vingt-quatre membres de notre premier Conseil d'administration, dix seulement se retrouvent dans le Conseil actuel. Je ne puis m'empêcher en leur nom d'adresser un hommage de regret et de reconnaissance à ceux qui ont marché avec eux en tête de la caravane et sans lesquels elle continue coura-

Digitized by Google

geusement sa route, augmentée de nouvelles recrues, qui bientôt auront remplacé tous les compagnons de la première heure.

La mort, depuis notre dernière réunion, — déjà éloignée de dix-sept mois, — a épargné l'état-major de notre petite troupe, mais elle a frappé plus d'un de ceux qui marchaient avec nous. M. Édouard André, le banquier bien connu, membre perpétuel, M Delagarde agent de change, M. Doazan, châtelain de Touraine, étaient du nombre de ces amateurs éclairés qui comprennent l'intérêt scientifique et national de notre œuvre et dont le fidèle concours nous permet seul de l'accomplir. M. Audran, professeur au lycée de Belfort, était un de ces précieux auxiliaires que nous donne l'Université, qui savent inspirer aux jeunes gens l'amour de la vieille France et le goût des études historiques et suscitent parfois des vocations dont nous profitons. M. A. Magen, d'Agen, était un érudit et un lettré qui a publié sur sa province des documents intéressants et des écrits d'une solide valeur : il nous appartenait depuis notre fondation. M. de Caussade, conservateur à la bibliothèque Mazarine, était également venu à nous dès les premiers jours ; il s'occupait surtout du XVIe siècle, où il aura laissé sa marque par divers travaux et notamment par son édition inachevée de d'Aubigné, mais sa curiosité et son goût littéraire embrassaient aussi le moyen âge, et il était de ceux qui savaient le mieux apprécier le mérite et l'intérêt de nos publications. Enfin nous devons un souvenir particulièrement reconnaissant à M. Thor Sundby, professeur à l'université de Copenhague, lui aussi adhérent de la première heure, qui, non seulement

Digitized by Google

a travaillé toute sa vie à répandre en Danemark la connaissance et l'amour de la langue et de la littérature française, mais qui a été un des initiateurs les plus méritants de la méthode scientifique appliquée à l'étude et à la constitution des anciens textes français. Son livre sur Brunetto Latino, publié en danois en 1869 et traduit il y a peu d'années en italien, contient sur le grand ouvrage français du célèbre Florentin, le *Trésor*, des remarques extrêmement précieuses. M. Sundby s'est efforcé, ce que n'avait pas fait l'éditeur du *Trésor*, de retrouver les sources de Brunetto, et il en a identifié un très grand nombre, augmenté déjà par ceux qui ont suivi ses traces. Il a montré ainsi qu'en beaucoup de passages le texte, altéré dans les manuscrits suivis par l'éditeur, se laissait facilement restituer par la comparaison avec l'original latin. Ce travail, accompli avec autant d'intelligence que d'érudition, servira nécessairement de point de départ à celui qui voudra donner de cette encyclopédie du XIIIe siècle, si importante pour l'histoire intellectuelle de l'Italie et de la France, une édition critique et commentée. Souhaitons qu'elle fasse quelque jour partie de nos publications.

Vous allez entendre, Messieurs, les rapports de notre secrétaire et de notre trésorier. Vous verrez que divers volumes d'un intérêt varié sont sous presse ou en préparation ; vous constaterez que notre situation financière est plus satisfaisante qu'elle ne l'a été à plusieurs de nos précédents exercices, et que la vente de nos publications tend quelque peu à s'accroître. C'est donc sous de favorables auspices que la Société des anciens textes français entre dans sa vingt et unième année. L'an prochain

Digitized by Google

nous pourrons fêter sa majorité : puisse-t-elle, échappée aux périls et aux difficultés du premier âge, fournir pour le bien de la science, pour l'honneur de la vieille France et de la France moderne, une longue et fructueuse carrière !

Rapport sur les travaux de la Société des Anciens textes français pendant l'année 1894, par M. Paul Meyer, *secrétaire.*

Messieurs,

Le dernier des rapports que j'ai eu l'honneur de soumettre à la Société remonte à dix-huit mois. Nous n'aurions pu, en effet, nous réunir utilement en assemblée générale l'an dernier. L'exercice de 1893 n'a été complété qu'à la fin de l'année 1894 par la publication du roman de *Guillaume de Dole*, et, quant à l'exercice de 1894, il n'y a pas plus de deux mois que les deux volumes dont il se compose ont été mis en distribution. Si, cette fois encore, nous sommes obligés de confesser qu'il y a eu dans nos publications un peu de retard, nous devons du moins nous féliciter d'être maintenant rentrés dans la règle. Nous tenons aujourd'hui notre séance générale à l'époque fixée par nos statuts, ou peu s'en faut, et aucun des volumes dus aux sociétaires n'est resté en arrière.

Pour compléter l'exposé, commencé dans mon précédent rapport, de vos publications de 1893, j'ai tout d'abord à vous entretenir une dernière fois du *Roman de*

Digitized by Google

la Rose ou de *Guillaume de Dole*, ce second titre devant être adopté de préférence pour éviter toute confusion. Si notre attente a été longue, elle a été largement récompensée. Certes, le poème dont M. Servois vient de nous donner la première édition n'était point inconnu. Il y a plus de trois siècles que le savant président Fauchet en signalait l'existence, et, depuis cinquante ans environ, plusieurs érudits français ou étrangers en ont publié des extraits ou des analyses. Mais il fallait que le texte entier fût mis au jour, pour qu'on en pût apprécier tout l'intérêt. C'est le premier poème où on ait eu l'idée d'introduire dans la trame du récit des chansons de genres variés. Ce procédé littéraire, souvent employé depuis, mais avec moins d'art, donne à *Guillaume de Dole* un caractère d'originalité très marqué. C'est ce qu'a parfaitement mis en relief M. Paris dans le très intéressant mémoire sur les chansons citées dans le poème qu'il a joint en appendice à l'introduction de l'éditeur. D'ailleurs, *Guillaume de Dole* se recommande par d'autres mérites. Pour être une œuvre de pure fiction, il n'en a pas moins une valeur véritablement historique. Parmi les personnages qui y jouent un rôle, rôle imaginaire à coup sûr, beaucoup appartiennent à l'histoire, et les circonstances dans lesquelles ils vivent et agissent constituent des tableaux de mœurs d'où la réalité n'est point absente. Il n'est pas de chronique ni de roman qui nous fasse mieux connaître la vie élégante et raffinée, parfois un peu dissolue, de la haute société du XIIe siècle. Et l'intérêt des descriptions si animées et si précises auxquelles se complaît le romancier anonyme s'accroît singulièrement de ce fait que le poème, grâce aux recherches minutieuses et exactes de M. Ser-

Digitized by Google

vois, peut être daté, à une ou deux années près, des environs de l'an 1200.

L'exercice de 1894 se réduit, comme je l'annonçais dans mon précédent rapport, à deux volumes. L'état de nos finances ne nous permettait pas de faire plus l'an dernier. Ces deux volumes, à la vérité, sont d'assez fortes dimensions. Ils ont, d'ailleurs, comme *Guillaume de Dole*, tout l'attrait de la nouveauté. Le tome IX des poésies d'Eustache Deschamps, promptement mené à bonne fin, grâce à l'activité de l'éditeur, M. G. Raynaud, diffère singulièrement par son contenu des huit volumes précédents. On n'y trouvera ni ballades, ni lais, ni virelais, ni rondeaux. Il est tout entier occupé par le *Miroir de Mariage,* dont on ne connaissait guère que les extraits assez incorrectement publiés par Tarbé. C'est la dernière œuvre de Deschamps, et assurément son œuvre la plus considérable, puisque, bien qu'inachevée, elle renferme plus de douze mille vers. Nous en possédons tout ce que l'auteur en a écrit : à la fin du manuscrit on lit : « De la matiere de ce livre ne traicta l'acteur plus avant, pour maladie qui lui survint, de laquelle il mourut, Dieu lui pardoint a l'ame! *Amen.* »

C'est bien l'œuvre d'un esprit vieilli et chagrin. Les idées qu'exprime Deschamps sur le mariage sont celles qui avaient cours parmi les lettrés de son temps. Mais, tandis qu'en général elles se traduisent par des scènes d'où l'élément comique n'est point entièrement banni, chez Deschamps elles sont empreintes d'une amertume profonde. Les tableaux qu'il trace de la vie des gens mariés sont, dans leur variété, d'une tristesse désespérante; le mariage spirituel, qu'il oppose au mariage

Digitized by Google

temporel et qui a ses préférences, offre des perspectives peu séduisantes. L'ouvrage, écrit avec une abondance facile qui dégénère souvent en prolixité, est mal composé. Il y a de longs épisodes que rien ne rattache au plan général. Ce plan même est malaisé à suivre, et on ne devine pas comment l'auteur pensait conclure. Et malgré tout le *Miroir de Mariage* ne laisse pas d'offrir une lecture attachante, au moins en certaines de ses parties. Le vocabulaire en est extrêmement riche. On y peut relever un grand nombre de mots rares ou même uniques. Les traits de mœurs y abondent. Vers la fin, certains chapitres, faiblement reliés à ceux qui précèdent, forment comme une sorte de chronique qui conduit l'histoire assez avant dans le XIVe siècle. Le *Miroir de Mariage* appelle une étude que le plan de l'édition ne permettait pas de joindre à ce volume, mais que M. Raynaud ne manquera pas de faire entrer dans l'introduction générale qui occupera la majeure partie du tome dixième.

On m'excusera de passer rapidement sur le *Roman de l'Escoufle;* non pas que le poème soit médiocre : c'est, au contraire, un des plus gracieux romans que nous ayons conservés, l'un de ceux où l'analyse des sentiments intimes est poussée le plus à fond, et certainement il offre un intérêt que ne laissait guère entrevoir l'article qui lui a été consacré dans le tome XXII de l'*Histoire littéraire*. Mais j'ai déjà dit dans un de mes précédents rapports (1889), et de nouveau dans la préface de l'édition, en quelles circonstances je dus entreprendre cette publication, après la mort de M. Michelant qui l'avait proposée à votre Conseil dès 1875, mais qui n'avait jamais

Digitized by Google

pu nous présenter autre chose qu'une copie pure et simple du manuscrit, et il serait oiseux de le répéter. D'autre part, j'ai rassemblé dans la préface tout ce que j'ai pu trouver de renseignements sur ce poème jusque-là peu connu, et je n'y saurais rien ajouter ici.

Voilà pour le passé; parlons maintenant du présent et de l'avenir. Le présent, c'est l'exercice en cours. Des quatre volumes qui étaient sous presse lors de mon dernier rapport, un seul est encore dans la même condition, avec un certain progrès toutefois. C'est le tome III des *Poésies de Christine de Pisan*. M. Roy n'a plus actuellement les mêmes loisirs que lorsqu'il a entrepris l'édition dont il nous a donné les deux premiers volumes. Il ne faut donc pas s'étonner si la suite souffre d'un retard très excusable. Nous nous estimerons heureux si le troisième volume de Christine peut entrer dans l'exercice courant : s'il n'est pas prêt à temps, il nous sera facile de le remplacer par un autre volume.

Nous avons, en effet, mis sous presse, depuis notre dernière assemblée générale, quatre éditions qui se recommandent par des mérites très divers et nous assurent pour l'avenir des publications pleines de variété. En premier lieu, les œuvres de Guillaume Alexis. J'avais annoncé, lors de notre dernière réunion, l'envoi prochain à l'imprimerie des poésies très dispersées et généralement peu accessibles de cet auteur sur lequel il est opportun de rappeler l'attention. L'édition, préparée de longue main par M. É. Picot, notre zélé trésorier-adjoint, et par M. Piaget, formera deux volumes, dont le premier, depuis plusieurs mois sous presse, est assigné à l'exercice de 1895.

Digitized by Google

A la fin de l'année dernière, nous avons commencé l'impression de deux ouvrages, inédits l'un et l'autre, mais de genres bien différents : le *Roman de Méliador* par Froissart et le roman provençal de *Guillaume de la Barre*, composé en 1320 par Arnaut Vidal de Castelnaudari. Froissart nous donne, dans sa Chronique et dans le *Dit du Florin*, des détails précis sur le *Roman de Méliador*, qu'il avait composé, après 1381, à la requête de Wenceslas de Bohême, duc de Luxembourg et de Brabant, et dans lequel il avait enchâssé — c'est lui-même qui nous l'apprend — toutes les chansons composées par ce prince. Mais l'ouvrage n'était pas encore achevé lorsque Wenceslas mourut, en décembre 1383 : il ne put être offert à celui qui l'avait commandé, et, par suite, il paraît n'avoir eu qu'une publicité très restreinte. Jusqu'à ces derniers temps on ne le connaissait que par le témoignage de son auteur, lorsque notre confrère et ancien président, M. Longnon, en reconnut quelques fragments dans des feuillets servant de couverture à des registres du XVIIIe siècle conservés aux Archives nationales. Ces fragments, qui contiennent en tout quelques centaines de vers, furent publiés en 1891 par M. Longnon dans le tome XX de la *Romania*. Mais depuis, par une fortune singulière autant que méritée, M. Longnon a découvert à la Bibliothèque nationale un manuscrit à peu près complet de *Méliador*, qui, enregistré sous un titre inexact, n'avait pas jusqu'ici attiré l'attention. Malgré la perte de quelques feuillets au commencement et à la fin, ce manuscrit offre encore des dimensions fort respectables. Ce qui en reste dépasse trente mille vers. C'est de quoi remplir trois de nos volumes. Je ne vous

Digitized by Google

en donnerai pas l'analyse. Ceux d'entre vous qui ont lu le gracieux petit livre de Mme James Darmesteter sur Froissart y ont trouvé un résumé élégant et concis du roman tout récemment recouvré. Espérons qu'ils ne s'en tiendront pas là et qu'ils auront à cœur de lire le poème lui-même dans l'édition qu'imprime M. Longnon et dont le premier volume paraîtra cette année.

Le *Roman de Guillaume de la Barre* ne semble pas avoir été beaucoup plus répandu que *Méliador*. Ce n'est pas une raison de le mépriser. Notre point de vue, dans l'appréciation des œuvres du moyen âge, n'est pas celui des contemporains. Nous savons nous intéresser aux œuvres les plus ennuyeuses, pourvu qu'elles nous apprennent quelque chose de nouveau. Or *Guillaume de la Barre*, daté exactement, conservé par un manuscrit également daté et postérieur de très peu d'années à la composition du roman, a beaucoup à nous apprendre. Il prend place à une époque où la littérature provençale est d'une pauvreté désespérante. Il remplit en partie un grand vide. Il offre, par cela seul qu'il est daté, une matière intéressante aux recherches linguistiques. Ce sont là des considérations qui doivent nous rendre indulgents pour l'histoire assez compliquée qui se déroule péniblement dans les quatre mille huit cents vers du poème. D'autant plus qu'il y a dans ce récit un épisode qui, pour le fond, est identique à l'une des nouvelles du Décaméron, celle du comte d'Anguersa (deuxième journée, huitième nouvelle). Il n'est, certes, pas de l'invention d'Arnaut Vidal, cet épisode, et c'est même ce qui en fait le mérite ; mais il nous fournit, avant Boccace, un témoignage sur l'existence d'un conte, probablement oral, que le rimeur lan-

Digitized by Google

guedocien et le grand prosateur florentin ont reproduit indépendamment l'un de l'autre. Ce simple épisode suffirait à donner à *Guillaume de La Barre* une valeur documentaire, comme on dit aujourd'hui. Le manuscrit unique du poème fait actuellement partie de l'incomparable bibliothèque du château de Chantilly. J'en avais pris copie il y a près de trente ans, lorsqu'il fut mis en vente par le libraire Potier, bien connu des bibliophiles. Mgr le duc d'Aumale a bien voulu m'autoriser à collationner sur son manuscrit cette copie prise un peu à la hâte. Je lui adresse ici, au nom de la Société, mes sincères remerciements. *Guillaume de La Barre* est notre seconde publication provençale. La première, le poème de *Daurel et Beton*, remonte à quinze ans. Le nombre de nos adhérents dans les départements du Midi est si limité que nous croyons devoir réserver à la littérature des pays de langue d'*oui* nos efforts et nos faibles ressources.

Nous venons, enfin, de mettre sous presse un ouvrage proposé à votre Conseil il y a plusieurs années, mais qui n'est arrivé que dans ces derniers temps à prendre une forme définitive. C'est, en 1888 [1], en effet, que MM. Ulysse Robert et Fœrster nous proposèrent la publication de la traduction en vers, par Jean Priorat de Besançon, du traité *De re militari* de Végèce. M. Fœrster ayant ultérieurement renoncé à collaborer à cette édition, M. Robert reprit le projet à son compte. Mais Priorat n'a pas traduit directement l'œuvre de Végèce : il s'est borné à mettre en rimes la traduction en prose que Jean de Meung avait faite du *De re militari* à la fin du XIIIe siècle.

1. Voy. la séance du 28 juin 1893.

Digitized by Google

Votre Conseil a donc pensé que la traduction en prose devait précéder, dans l'édition, la traduction en vers. M. Robert a modifié son plan en ce sens. L'édition formera deux volumes : la version de Jean de Meung occupera le premier, celle de Priorat le second.

Vous voyez, Messieurs, que les exercices de 1895 et de 1896 sont amplement assurés. Pour plus de sécurité nous livrerons à l'impression dès cette année un ou deux ouvrages choisis entre ceux qui ont été, en ces derniers temps, proposés à notre Conseil, et dont je me bornerai, de peur d'allonger outre mesure ce rapport, à vous donner la liste :

Les *Chansons de Gace Brulé*, proposition faite par M. Huet, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale et secrétaire-adjoint de la Société. Cette édition formera un assez mince volume.

La *Chanson des Narbonnais* (*Département des Enfants Aymeri* et *Siège de Narbonne*), proposition faite par M. H. Suchier, professeur à l'Université de Halle, à qui nous devons l'édition des poèmes de Beaumanoir. Deux volumes.

Orson de Beauvais, chanson de geste dont l'unique manuscrit fait partie de la Bibliothèque Phillipps, à Cheltenham. Proposition faite par M. G. Paris. Un volume.

Les Vers de la Mort, par Hélinand; proposition faite par M. Fr. Wulff, professeur à l'Université de Lund. Un volume.

Si, à tous ces projets, nous ajoutons les ouvrages en plusieurs volumes, dont nous n'avons point encore achevé la publication, et qui ont naturellement le pas

Digitized by Google

sur les éditions non encore commencées, vous reconnaîtrez sans doute que ce ne sont ni les matériaux ni les collaborateurs qui nous manquent. Ceux qui, en 1875, ont mis en commun ce qu'ils avaient d'activité et d'expérience pour accomplir l'œuvre en vue de laquelle notre Société a été fondée, étaient jeunes encore ou du moins dans la force de l'âge. Pendant les vingt années qui se sont écoulées depuis lors plusieurs de ces travailleurs de la première heure nous ont quittés avant le temps : le discours que vous venez d'entendre a rappelé leurs noms. Ceux qui restent sur la brèche se consolent de vieillir en voyant surgir autour d'eux de jeunes générations de savants qui continueront leur œuvre en la perfectionnant toujours.

L'an dernier la Société, fondée en 1875, a accompli la vingtième année de son existence. Pendant ces vingt années nous avons publié soixante volumes. Toutes les époques et toutes les branches de l'ancienne littérature française s'y trouvent représentées. Presque toutes nos publications sont des éditions princeps. Si, dans un très petit nombre de cas, pour Beaumanoir, *Raoul de Cambrai, le Couronnement de Louis,* nous avons donné des textes déjà édités, c'est que les éditions antérieures étaient absolument insuffisantes.

Parallèlement à la série croissante de nos éditions, nous avons publié dans le *Bulletin* une longue série de notices et de dissertations qui serviront à nos successeurs et qui déjà ont fourni en dehors de nous les éléments de plus d'une publication d'anciens textes français. Aucune des nombreuses Revues consacrées à la philologie romane qui paraissent en France ou à l'étranger n'a autant fait pour

Digitized by Google

la bibliographie de notre ancienne littérature. Au *Bulletin* de 1894 nous avons joint deux tables alphabétiques, l'une pour les matières contenues dans toutes ces notices, l'autre pour les manuscrits décrits ou cités. Ç'a été notre manière, utile à la fois et peu coûteuse, de célébrer notre vingtième anniversaire.

Rapport sur le compte des recettes et des dépenses de la Société pendant l'année 1894 et pendant les cinq premiers mois de 1895; par M. É. Picot, *trésorier-adjoint.*

Messieurs,

Le compte que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui porte sur une période de dix-sept mois. Pendant cette période nous avons vu se confirmer et se développer les résultats que nous vous faisions connaître à la fin de l'année 1893. D'une part, nos ressources se sont trouvées amoindries par la conversion de la rente 4 1/2 pour 100 et par la diminution, malheureusement constante, du nombre de nos adhérents; mais, d'autre part, grâce aux mesures libérales précédemment adoptées par votre Conseil et grâce aussi, nous devons le reconnaître, au zèle et au dévouement des représentants de la maison Didot, nos ventes en librairie ont continué de progresser et ont atteint un chiffre dont elles n'avaient jamais approché.

Digitized by Google

Avant de vous donner le compte définitif de 1893, je dois, comme les années précédentes, enregistrer divers encaissements qui se rapportent à des exercices antérieurs. Ces encaissements, dont il n'est que juste de reporter l'honneur à notre administrateur et aux agents de la grande maison de librairie qui a bien voulu nous prêter son concours, se sont montés à 25 fr. pour 1884; à 50 fr. pour 1885; à 25 fr. pour 1886; à 75 fr. pour chacune des années 1887 et 1888; à 50 fr. pour chacune des années 1889 et 1890; à 100 fr. pour 1891; à 175 fr. pour 1892; soit, ensemble, à 625 fr. Il y a eu là une ressource tout à fait exceptionnelle et qui ne pourra se renouveler, puisque les quittances impayées ont été étudiées avec soin et que ceux des retardataires qui ne se montraient pas disposés à s'acquitter envers nous, ont été définitivement rayés de la liste des membres de la Société.

Exercice 1893.

Nous avions, sur cet exercice, au 28 décembre 1893, un solde actif de 3,453 fr. 46. Nous avons encaissé depuis vingt-deux cotisations de 25 fr., soit 550 fr., une cotisation de 50 fr., enfin la souscription ministérielle de 750 fr.; ensemble 1,350 fr. Cette somme, jointe au solde précédent et aux versements opérés par les retardataires, nous a donné pour terminer l'année 1893, un total de 5,428 fr. 46 c.

Nous devons placer en regard des encaissements qui viennent d'être énumérés une somme de 173 fr. pour nos frais généraux; nous devrions y placer aussi une partie

Digitized by Google

de la somme qui figure au chapitre des remises; mais l'impossibilité où nous sommes de répartir exactement la dépense que nous avons faite de ce chef pendant les dix-sept mois qui viennent de s'écouler, nous forcera de l'énoncer en bloc.

Le *Roman de la Rose* ou *de Guillaume de Dole,* qui a complété l'exercice 1893, nous a coûté, pour l'impression, 2,387 fr. 90; pour le cartonnage, 596 fr. 25; soit, au total, 2,984 fr. 15 c. M. G. Servois a bien voulu renoncer en notre faveur à ses honoraires d'éditeur; vous tiendrez, j'en suis sûr, Messieurs, à vous associer aux remerciements que je me permets de lui adresser en votre nom.

Après le payement d'une somme de 265 fr. 55, pour le n° 2 du *Bulletin* de 1893, il nous est resté en fin de compte, sur cet exercice, un solde actif de 2,005 fr. 76 c. Vous allez voir dans un instant, Messieurs, quel emploi nous avons cru en devoir faire.

Exercices 1894 et 1895.

Nous ne pourrions séparer ces deux exercices qu'en faisant des recherches compliquées et en nous livrant à des groupements de chiffres qui ne correspondraient pas à la réalité des choses, puisque, pour une partie de nos recettes et de nos dépenses, les deux années se sont trouvées confondues.

Nous avons eu à porter au crédit de notre compte capital six trimestres de nos rentes ; mais, par suite de

Digitized by Google

la conversion à laquelle nous avons déjà fait allusion, l'importance de ces trimestres a varié et a notablement diminué. Nous n'avons plus touché qu'un seul trimestre de notre ancienne rente 4 1/2 pour 100, soit 211 fr. Notre revenu annuel qui, pour ce type de rente, était de 844 fr., s'est trouvé réduit à 656 fr., soit 188 fr. en moins. Nous avons encaissé cinq trimestres sur le taux réduit à 3 1/2 pour 100, soit au total 820 fr. Les six trimestres de notre ancienne rente 3 pour 100 amortissable ont produit ensemble 567 fr. 50.

Nous avons touché, pour la vente d'un reliquat de 0 fr. 444 de rente, une somme de 13 fr. 60.

Vous savez, Messieurs, que nous ne nous sommes jamais résignés qu'à regret à des emprunts forcés à notre compte capital, et nous avons toujours eu, sinon l'espoir, du moins le désir de restituer à ce compte les sommes que nous avions été contraint d'en distraire. Il nous a semblé que les circonstances exigeaient impérieusement un retour à nos anciennes pratiques et que nous devions essayer de combler, dans la mesure du possible, la brèche faite à nos finances par la conversion de 1894. Grâce au solde actif de 1893, nous avons pu acheter une première fois 30 fr. de rente 3 pour 100 amortissable, au prix de 989 fr. 90, et, une seconde fois, 30 fr. de rente 3 pour 100 perpétuelle, au prix de 1,002 fr. 60. Nous avons détaché déjà, sur la première, cinq coupons trimestriels, soit 37 fr. 50; sur la seconde, trois coupons, soit 22 fr. 50.

Un petit titre de 15 fr. de rente 3 pour 100 amortissable que nous possédions précédemment, nous ayant été remboursé au prix de 500 fr. net, nous avons dû le

Digitized by Google

remplacer. Nous avons acheté 15 fr. de rente 3 pour 100 perpétuelle qui nous ont coûté 513 fr. 80.

En résumé, Messieurs, le revenu de nos rentes s'élevait il y a dix-sept mois à 889 fr. ; la conversion l'a réduit à 701 fr. ; nous l'avons relevé à 761 fr. La réduction annuelle est encore de 128 fr.

A notre compte capital figure en outre, au moins théoriquement, une somme de 700 fr., provenant des versements opérés par deux membres perpétuels (500 fr.) et de vingt droits d'entrée (200 fr.).

Les ressources ordinaires que nous fournissent les cotisations s'élèvent : pour 1894, à 6,000 fr. 15, produit de deux cent quarante souscriptions de 25 fr. et 200 fr., produit de quatre souscriptions à des exemplaires de luxe; pour 1895, à 500 fr. 10, produit de vingt souscriptions de 25 fr. ; ensemble : 6,800 fr. 25.

Le chapitre réellement satisfaisant de notre compte est celui qui concerne nos ventes en librairie. Nous avons encaissé, de ce chef, 3,619 fr. 10. Vous savez déjà, Messieurs, comment nous avons pu réaliser cette recette. Nous le devons surtout aux facilités que nous avons accordées aux acheteurs de collections. Votre Conseil leur a donné gratuitement un certain nombre de nos publications, lesquelles par suite ne figurent pas dans la liste annexée au présent rapport. Nous espérons que l'Assemblée voudra bien nous autoriser à persévérer dans cette voie; mais nous ne nous dissimulons pas que ces concessions gracieuses ne sont qu'un moyen un peu précaire d'équilibrer nos budgets. L'entier épuisement des *Chansons* du xve siècle ne nous permettra plus de fournir de collections complètes, en sorte que la réimpression

Digitized by Google

de ce volume est devenue tout à fait urgente. Il faut remarquer aussi que le chiffre de plus en plus restreint de notre tirage ne laisse disponible, pour la vente ou les dons, qu'un nombre relativement peu important d'exemplaires.

Nous aurons achevé l'énumération de nos recettes en mentionnant un boni de 1 fr. 65, que nous ont laissé les sommes reçues pour l'expédition franco de nos volumes.

Nous arrivons, Messieurs, au compte de dépenses. Nous vous avons déjà fait connaître celles qu'ont nécessitées l'achat de 60 fr. de rente et le rachat des 15 fr. de rente amortis. Nos frais généraux se sont élevés à 394 fr. 65; les remises aux libraires ont été de 485 fr. Les deux numéros du *Bulletin* de 1894 ont coûté ensemble 681 fr. 20.

Un tirage extraordinaire de deux des planches de l'*Album des anciens monuments* nous est revenu à 25 fr. Vous verrez, dans le détail des ventes, que la plus grande partie de cette somme nous est déjà rentrée, et nous avons encore des exemplaires disponibles.

Le tome IX des *Œuvres de Deschamps* nous a coûté, pour l'impression, 2,457 fr. 70; pour le cartonnage, 505 fr. 50; ensemble : 2,963 fr. 60.

Le *Roman de l'Escoufle* a nécessité une dépense de 2,455 fr. 75 pour l'impression, et de 503 fr. pour le cartonnage. De plus, une somme de 170 fr. a été versée, à titre d'honoraires, aux héritiers de M. Michelant.

Le prix de revient de ces deux volumes aurait été sensiblement plus élevé si, cette fois encore, M. Paul Meyer et M. Gaston Raynaud n'avaient renoncé aux honoraires qui leur étaient dus. Si nous ne sommes pas surpris

Digitized by Google

d'un désintéressement dont les deux savants éditeurs nous ont donné tant de preuves, nous n'en sommes pas moins touchés et reconnaissants.

Si j'ajoute à ces débours une somme de 34 fr. 50 payée pour divers clichés destinés aux *Œuvres de Guillaume Alexis*, j'aurai terminé l'énumération de nos dépenses. Elles se montent au total à 10,418 fr. 60 et laissent un solde actif de 4,480 fr. 26, auquel viendront s'ajouter

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS

DOIT

Compte des rentes.		
Rente 3 0/0 amortissable : achat de 30 fr. de rente.....		989 90
Rente 3 0/0 perpét. : achat de 30 fr. de rente	1,002 60	1,516 40
— — de 15 fr. de rente	513 80	
Frais généraux.		
Frais divers 1893.....	173 »	567 65
Frais divers 1894.....	394 65	
Remises aux libraires		
Bonifications à divers.....		485 »
Bulletin de la Société.		
1893, n° 2, facture Marchessou.....	265 55	946 75
1894, n° 1, facture Marchessou.....	324 05	
1894, n° 2, facture Marchessou	357 15	
Album des Anciens Monuments.		
Tirage de 25 épreuves de 2 planches :		
Facture Eudes et Chassepot.....		25 »
A reporter.....fr.		4,530 70

Digitized by Google

les souscriptions ministérielles pour 1894 et 1895, puis le montant des cotisations de 1895, qui n'ont pas encore été encaissées.

Ces ressources nous permettront d'attribuer trois volumes à l'exercice 1895.

J'ai l'honneur, Messieurs, de mettre sous vos yeux une situation détaillée de nos finances à ce jour :

TEXTES FRANÇAIS AU 30 MAI 1895

AVOIR

Solde créditeur au 28 décembre 1893..... fr.		3,453 46
Compte capital :		
Vente de 0 fr. 444 de rente 4 1/2 o/o.....	13 60	
Remboursement de 15 fr. rente 3 o/o amortissable	500 »	1,213 60
Reçu de 2 membres perpétuels.....	500 »	
Reçu 20 droits d'entrée pour 1894 et 1895..	200 »	
Compte d'intérêts :		
1 trimestre sur fr. 844, rente 4 1/2 o/o.....	211 »	
5 Id. 656, rente 3 1/2 o/o.....	820 »	
1 Id. 45, rente 3 o/o amortis.	11 25	1,158 50
5 Id. 75, rente 3 o/o amortis.	93 75	
3 Id. 30, rente 3 o/o perpét..	22 50	
Compte des souscriptions :		
1 souscription pour 1884 25 fr	25 »	
2 Id. 1885 —	50 »	
1 Id. 1886 —	25 »	
3 Id. 1887 —	75 »	
3 Id. 1888 —	75 »	
2 Id. 1889 —	50 »	
2 Id. 1890 —	50 »	
4 Id. 1891 —	100 »	
7 Id. 1892 —	175 »	
22 Id. 1893 —	550 »	
A reporter..... fr.	1,175 »	5,825 56

Digitized by Google

Report ..... fr.		4,530 70

ROMAN DE LA ROSE, OU DE GUILLAUME DE DOLE.

Facture Marchessou.....	2,387 90	2,984 15
Facture Engel.....	596 25	

ŒUVRES D'EUSTACHE DESCHAMPS, t. IX.

Facture Marchessou.....	2,457 70	2,963 20
Facture Engel.....	505 50	

ROMAN DE L'ESCOUFLE.

Facture Marchessou.....	2,455 75	3,128 75
Facture Engel.....	503 »	
Honoraires payés aux héritiers Michelant..	170 »	

ŒUVRES DE GUILLAUME ALEXIS.

Facture Fernique pour clichés.....	34 50

A reporter	13,641 30

Digitized by Google

	Report.....	1,175 »	5,825 56
1	Id. 1893 50 fr.....	50 »	
Souscription ministérielle 1893	.....	750 »	8,675 25
240 souscriptions pour 1894	25 fr....	6,000 15	
4	Id. 1894 50 fr.....	200 »	
20	Id. 1895 25 fr.....	500 10	

Compte des ventes :

Bulletin : numéros divers.....	41 25	
10 ex. *Album des plus anciens Monuments*. ..	180 »	
Planches détachées.....	20 »	
10 ex. *Brun de la Montagne*	25 »	
2 — *Miracles de Nostre Dame*, tome I.	7 »	
2 — *Id.* tome II. . . .	7 »	
2 — *Id.* tome III . . .	7 »	
4 — *Id.* tome IV . . .	17 »	
3 — *Id.* tome V	12 »	
7 — *Id.* tome VI . . .	32 »	
10 — *Id.* tome VII. . .	47 »	
14 — *Id.* tome VIII . .	82 50	
10 — *Guillaume de Palerne*.....	50 »	
12 — *Sept Sages de Rome*.....	48 »	
10 — *Aiol*.	60 »	
9 — *Débat des Hérauts d'armes*	45 »	
11 — *Œuvres d'Eustache Deschamps*, t. I. . .	62 33	
11 — *Id.* t. II. .	62 33	
12 — *Id.* t. III..	68 33	
12 — *Id.* t. IV..	68 33	
14 — *Id.* t. V...	80 33	
18 — *Id.* t. VI..	110 33	
19 — *Id.* t. VII.	110 37	
13 — *Id.* t. VIII	78 »	
11 — *Id.* t. IX..	66 »	
13 — *Voyage à Jérusalem*.....	65 »	
12 — *Chronique du Mont Saint-Michel*, t. I..	72 »	
16 — — t. II.	96 »	
10 — *Élie de Saint Gilles*	40 »	
10 — *Daurel et Beton*	40 »	
9 — *Vie de saint Gilles*.....	45 »	
14 — *L'Amant rendu cordelier*.....	70 »	
14 — *Raoul de Cambrai*.....	105 »	
2 — *Dit de la Panthère d'amours*.....	6 »	
11 — *Œuvres de Beaumanoir*, 2 volumes....	137 50	
A reporter.....	2,063 60	14,500 81

Digitized by Google

	Report.....	13,641 30
SOLDE		4,480 26
		18,121 56

Digitized by Google

	Report... fr.	2,063 60	14,500 81
11 —	*Mort d'Aymeri de Narbonne*.....	55 »	
12 —	*Évangile de Nicodème*.....	48 »	
4 —	*Vie de saint Thomas de Cantorbery*..	25 »	
13 —	*Œuvres poétiques de Chr. de Pisan*, t. I.	65 »	
16 —	*Id.* t. II	80 »	
15 —	*Roman de Merlin*, 2 volumes.....	150 »	
15 —	*Aymeri de Narbonne*, 2 volumes....	150 »	
13 —	*Mystère de saint Bernard de Menthon*.	52 »	3,619 10
12 —	*Quatre Ages de l'Homme*.....	42 »	
43 —	*Couronnement de Louis*.....	322 50	
12 —	*Contes de Nicole Bozon*.....	90 »	
14 —	*Rondeaux et autres Poésies*.....	56 »	
5 —	*Roman de Thèbes*, 2 volumes.....	75 »	
5 —	*Chansonnier Saint-Germain*.....	100 »	
42 —	*Roman de la Rose, ou de Guil. de Dôle*.	200 »	
5 —	*Roman de l'Escoufle*.....	45 »	
	VERSEMENTS POUR L'ENVOI FRANCO DES VOLUMES :		
	Reçu de divers.....	55 85	
	Frais divers chez MM. Didot.....	54 20	
	Bénéfice.....		1 65
	Total... Fr..		18,121 56

Digitized by Google

PRIÈRE A LA VIERGE

EN VERS DÉCASYLLABIQUES ACCOUPLÉS.

Dans la notice du manuscrit 620 de la Bibliothèque municipale de Chartres [1], j'ai cité quelques vers d'une prière à la vierge en vers décasyllabiques rimant deux par deux dont j'ai pu indiquer quatre copies : le ms. de Chartres objet de la notice, un ms. de Lyon (nº 584) un ms. de Paris (fr. 15212), et un ms. de Troye (1905). C'est la pièce qui commence dans le ms. de Chartres, par le vers : *Trés haute dame* (ou *o belle dame*) *Virge empereriz*.

La liste des manuscrits de cette poésie n'était pas complète. J'ai oublié de mentionner le manuscrit Bibl. nat. fr. 20039 qui renferme les dix-huit premiers vers de la même pièce, précédés de huit vers octosyllabiques que je n'ai point remarqués ailleurs. Ces vingt-six vers sont écrits au verso du fol. 124, entre les deux poèmes que renferme le manuscrit. Le premier de ces poèmes est la *Bible* d'Herman de Valenciennes [2] ; l'autre est le roman (en forme de chanson de geste), de Vespasien, ou de la prise de Jérusalem. L'écriture de la poésie à la Vierge paraît être de la fin du XIIIe siècle. Elle est très personnelle et assez bizarre. L'*u* y est fait de deux façons, tantôt à la manière ordinaire, tantôt comme un *y*. Cette seconde forme se rencontre : 1° au commencement des mots (*virge* 1, 12 [3], *vie* 17, *ver* 23); 2° dans *nule* 5, *Deu* 6, 10, 20, *Deus* 14, 23. On pourrait relever d'autres particularités. En somme, ce n'est pas l'écriture d'un scribe de profession. La graphie présente quelques traits nota-

1. *Bulletin*, XX (1894), 54.
2. Déjà été cité dans notre *Bulletin* (1889 p. 83).
3. Au v. 20 *virge* est écrit avec l'*u* ordinaire.

Digitized by Google

bles : *am*, *an*, pour *en*, 7, 14, 25; *ampereriz* 9, 11, *amgeneriz* 10, *amfantas* 20; *reamsis* 16; le ms. paraît venir du Barrois. Notons encore la chute de l'*s* avant une explosive, *tritor* 15, *etremges* 23, *recous* 26, pour *tristor*, *estranges*, *rescous*, fait dont les exemples ne sont pas rares au XIIIe siècle, voy. *Romania*, I, 426, note; XVIII, 572; XIX, 459. Voici le texte :

Sente Marie, virge pure,
Raïgne, douce criature,
Benoite par toute tampoire,
4 De ton chier, fil lou roi de gloire,
Seule, sans nule autre aliance,
Deu mere et file, sanz doutance,
Signguler am comparison,
8 Seule sanz per, sanz conpegnon.
Hee! bele douce dame, raïgne ampereriz,
Qui de Deu futes mere et amgeneriz,
Ampereriz de rois et de raiignes,
12 Virge des virges et gloire des mechignes,
Loer te doive[n]t toutes les criatures
Que Deus a fetes an rainable figure,
Quar la tritor que Heve nos aporta
16 Nos reamsis, dame, tis fruiz le letta [1].
Mor[t] porta Eve, dame, tu portas vie,
Ta sentez [2] pasa sa felonnie;
Sor toutes autres fu ta merite bele;
20 Tous tens fus virge, Deu amfantas pucele.
Autres porterent plusors terrïens rois :
Tu portas, dame, le roi de toutes lois.
Deus ne fu mie ver ton sent cors etremges,
24 Li rois dou ciel qui est sires des anges
Am toi prignt char et sanc tamt precious
Que touz li monz am fu de mort recous [3].

1. Mauvaise leçon; ms. de Lyon *Jhesus tes fils en joie la mua*.
2. Corr. *sent*[*e*]*e*z, sainteté.
3. Le copiste s'est arrêté là laissant la fin de la ligne en blanc.

Digitized by Google

Il y a une ressemblance évidente entre le début de cette poésie et une prière à la Vierge, en vers octosyllabiques, qui paraît avoir été composée en Limousin, et que j'ai publiée dans un volume précédent de notre *Bulletin* (année 1881, p. 53). J'en reproduis quelques vers :

1 Domna, raïna enpeiraritz,
2 De Dieo maer e engendraritz,
3 Tu iest de rey e de rayna
4 Emperairit e medecina...
11 A! domna, bet deven laouar
12 Las creaturas e ondrar
13 Cui Dieus n'a dat entendement...
19 Que Eva la mort aportet
20 E Dieus per ti la restauret.

L'imitation se poursuit par toute la pièce.

Je terminerai cette note par une remarque sur le ms. fr. 20039. A la fin de chacun des deux poèmes qu'il renferme se lisent ces deux vers (fol. 123 v° et 164 v°) :

Guerris m'escrist : Diex li otroit
Honor et bien ou que il soit ! Amen.

Il est intéressant de constater que nous possédons un autre manuscrit de la main du même copiste. C'est le ms. L. V. 44 de la bibliothèque nationale de Turin [1] qui renferme la *chanson des Saines* et le poème de *Blanchandin*. A la fin de chacun de ces deux poèmes se lisent les deux vers précités [2]. Les deux manuscrits ont, l'un comme l'autre, trente lignes à la page.

Paul Meyer.

2. Anciennement K. I. 35, catal. de Pasini, II, 496.
1. *Blancandin et l'Orgueilleuse d'amour*, p. p. H. Michelant, p. 209.

Digitized by Google

La Mort Aymeri de Narbonne, chanson de geste, p. p. M. J. Couraye du Parc.

*Les œuvres d'*Eustache Deschamps, t. IV.

1885

Les œuvres poétiques de Philippe de Beaumanoir, t. II.

L'Évangile de Nicodème, trois versions rimées, publiées par MM. G. Paris et A. Bos.

Fragments d'une vie de saint Thomas de Cantorbery en vers accouplés, publiés, avec fac-similé en héliogravure de l'original, par M. P. Meyer.

Le Mistère du Viel Testament, t. V.

1886

Les œuvres poétiques de Christine de Pisan, publiées par M. M. Roy, t. I.

Le Roman de Merlin, p. p. MM. G. Paris et J. Ulrich, t. I et II.

1887

*Les œuvres d'*Eustache Deschamps, t. V.

Aymeri de Narbonne, chanson de geste p. p. M. L. Demaison, t. I et II.

1888

Le Mystère de saint Bernard de Menthon, p. p. M. A. Lecoy de la Marche.

Les quatre ages de l'homme, traité moral de Philippe de Navarre, p. p. M. de Fréville.

Le Couronnement de Louis, chanson de geste, p. p. M. E. Langlois.

1889

Les contes moralisés de Nicole Bozon, p. p. Miss L. Toulmin Smith et M. P. Meyer.

*Les œuvres d'*Eustache Deschamps, t. VI.

Rondeaux et autres poésies du xve *siècle*, p. p. M. G. Raynaud.

1890.

Le Roman de Thèbes, p. p. M. L. Constans, t. I et II.

1891

*Les œuvres d'*Eustache Deschamps, p. p. M. G. Raynaud, t. VII.

Les œuvres poétiques de Christine de Pisan, t. II.

Le Mistère du Viel Testament, t. VI.

1892

Le Chansonnier Saint-Germain, reproduction phototypique avec transcription, p. p. MM. P. Meyer et G. Raynaud, t. I.

1893

Les Miracles de Nostre Dame, par personnages, t. VIII, vocabulaire, par M. Bonnardot.

*Les œuvres d'*Eustache Deschamps, t. VIII.

Le Roman de Guillaume de Dole, p. p. M. G. Servois.

1894

Le Roman de l'Escoufle, p. p. MM. H. Michelant et P. Meyer.

*Les œuvres d'*Eustache Deschamps, t. IX (*Le Miroir de Mariage*).

SOUS PRESSE :

Les œuvres poétiques de Christine de Pisan, t. III.

Les œuvres de Guillaume Alexis p. p. MM. E. Picot et A. Piaget, t. I.

Le Roman de Guillaume de la Barre, par Arnaut Vidal de Castelnaudari, p. p. M. P. Meyer.

Le Roman de Meliador, par Froissart, p. p. M. Longnon, t. I.

Végèce, trad. en prose par Jean de Meung et trad. en vers par Priorat, p. p. M. U. Robert, t. I.

Digitized by Google

En cas de changement d'adresse, les Membres de la Société voudront bien aviser M. Gaston RAYNAUD, administrateur de la Société, 2, rue de St-Pétersbourg, Paris.

Ceux des membres qui habitent la province ou l'étranger sont priés de désigner à Paris un correspondant chargé de retirer, chez le libraire, les publications de la Société. Le même correspondant pourra au besoin être chargé de payer les cotisations. Toutefois, il serait préférable que les cotisations fussent payées par mandat postal ou par chèque au nom de M. É. PICOT, 135, avenue de Wagram.

Les membres de la Société n'ayant pas de correspondant à Paris qui voudraient recevoir les volumes par la poste au moment même de leur publication, sont informés que la Société se charge des frais de port et d'emballage moyennant une somme fixe de 3 fr. 75 c. (3 shillings ou 3 marks) par an, qui devra être adressée par mandat postal à M. É. Picot, 135, avenue de Wagram.

Les membres de la Société qui voudront avoir recours à ce mode d'envoi, pourront acquitter en une seule fois la cotisation annuelle et les frais de port en payant, pour les exemplaires en papier ordinaire, 28 fr. 75 c., et pour les exemplaires en papier Whatman 53 fr. 75.

Le Puy — Typographie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE LIBRARY
7387.
Box an

1895
2

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE
1895. — N° 2.

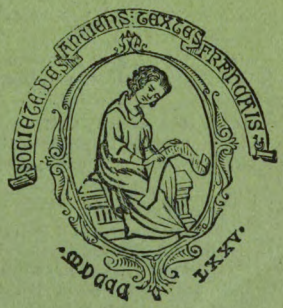

PARIS
LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET Cie
56, RUE JACOB, 56
—
1895

Digitized by Google

OUVRAGES PUBLIÉS

1875

Chansons françaises du XV*e siècle*, p. p. M. G. PARIS, avec la musique publiée par M. GEVAERT. (Épuisé sur papier ordinaire.)

Les plus anciens monuments de la langue française, p. p. M. G. PARIS; album gr. in-folio contenant neuf planches en héliogravure.

Le Roman de Brun de la Montaigne, publié par M. P. MEYER.

1876

Les Miracles de Nostre Dame, par personnages, publiés par MM. G. PARIS, et U. ROBERT, t. I.

Le Roman de Guillaume de Palerne, p. p. M. H. MICHELANT.

Les Sept Sages de Rome, publiés par M. G. PARIS.

1877

Les Miracles de Nostre Dame, par personnages, t. II.

La Chanson d'Aiol, publiée par MM. J. NORMAND et G. RAYNAUD.

Le Debat des Hérauts de France et d'Angleterre, suivi de *The Debate between the Heraldes of Englande and Fraunce, compyled by Johne* COKE, édition commencée par L. PANNIER, et achevée par M. P. MEYER.

1878

Le Mistère du Viel Testament, p. p. M. le baron J. de ROTHSCHILD, t. I. (Publication faite aux frais de Mme la baronne J. de Rothschild.)

*Les œuvres d'*EUSTACHE DESCHAMPS, publiées par M. le marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE, t. I.

Les Miracles de Nostre Dame, par personnages, t. III.

*Le Voyage à Jérusalem du Seigneur d'*ANGLURE, publié par MM. F. BONNARDOT et A LONGNON.

1879

La Chronique du Mont-Saint-Michel, publiée par M. S. LUCE, t. I.

Le Mistère du Viel Testament, t. II.

Les Miracles de Nostre Dame, par personnages, t. IV.

La Chanson d'Élie de Saint-Gilles, publiée par M. G. RAYNAUD.

1880

*Les œuvres d'*EUSTACHE DESCHAMPS, t. II.

Daurel et Beton, chanson de geste provençale, p. p. M. P. MEYER.

Les Miracles de Nostre Dame, par personnages, t. V.

1881

Le Mistère du Viel Testament, t. III.

La Vie de saint Gilles, en vers, par Guillaume DE BERNEVILLE, publiée par MM. G. PARIS et A. BOS.

Les Miracles de Nostre Dame, par personnages, t. VI.

MARTIAL D'AUVERGNE, l'*Amant rendu cordelier a l'observance d'Amours*, publié par M. A. DE MONTAIGLON.

1882

*Les œuvres d'*EUSTACHE DESCHAMPS, t. III.

Raoul de Cambrai, chanson de geste, p. p. MM. P. MEYER et A. LONGNON.

Le Mistère du Viel Testament, t. IV.

1883

Les Miracles de Nostre Dame, par personnages, t. VII.

Le Dit de la Panthère d'amours, par NICOLAS DE MARGIVAL, p. p. M. H. TODD.

La Chronique du Mont-Saint-Michel, t. II.

1884

Les œuvres poétiques de PHILIPPE DE BEAUMANOIR, publiées par M. H. SUCHIER. t. I.

La Mort Aymeri de Narbonne, chanson de geste, p. p. M. J. COURAYE DU PARC.

*Les œuvres d'*EUSTACHE DESCHAMPS, t. IV.

Digitized by Google

7587.15

Subscription fund.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes, le 4 juillet 1895.

Présidence de M. Petit de Julleville, *président*.

État des impressions : *Guillaume de la Barre,* trois feuilles en pages, feuille 4 en placards ; — *Méliador,* t. I, seize feuilles tirées, feuille 17 en pages.

M. G. Paris fait savoir au Conseil que la lettre par laquelle M. Bonnardot déclinait la présidence ne lui est parvenue que le jour de l'assemblée générale, qu'il n'a pu, par conséquent, agir auprès de M. Bonnardot pour le faire revenir sur sa décision. Il espère que cette décision n'est pas définitive.

Le Conseil décide la mise sous presse de la chanson de geste des *Narbonnais,* dont l'éditeur est M. Suchier (voir la séance du 16 janvier), et celle des poésies de Gace

Digitized by Google

Brulé, éditeur M. G. Huet (voir la séance du 21 novembre 1894).

M. P. Meyer fait un rapport sur le projet de publication des *Vers de la Mort,* d'Hélinand, proposé par M. F. Wulff (voir la séance du 1er mai), et conclut à son admission. Ces conclusions sont adoptées et M. Meyer est nommé commissaire responsable pour cette publication, dont le tirage est fixé à 500 exemplaires, dont 25 sur papier Whatman.

M. Paris entretient le Conseil de la nouvelle édition des *Chansons françaises* du xve siècle, à laquelle M. Picot veut bien prêter son concours et dont M. Gevaert reverra la partie musicale. Il est convenu que la musique prendra place dans le texte en tête de chaque pièce.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à l'École des Chartes le 27 novembre 1895.

Présidence de M. Bonnardot, *vice-président.*

Nouveaux membres : la bibliothèque de l'Université, à Aberdeen, corresp. M. Welter, 59, rue Bonaparte; M. Georges C. Keidel, à l'Université John Hopkins, Baltimore, même correspondant. MM. Simmel et Cie, libraires à Leipzig, souscrivent à un troisième exemplaire.

État des impressions : *Christine de Pisan,* t. III, sept feuilles tirées, feuilles 8 à 13 en placards; — *Guillaume*

Digitized by Google

Alexis, trois feuilles tirées, feuilles 4 à 7 en placards; — *Guillaume de la Barre*, quatre feuilles en pages; — *Méliador*, t. I, texte entier imprimé, t. II, huit feuilles tirées, feuilles 9 à 14 en bon à tirer; — *Végèce*, une feuille tirée, feuilles 2 et 3 en pages; — *Les Narbonnais*, deux feuilles en pages, feuille 3 en placards.

Le Conseil décide que l'exercice de 1895 sera composé de *Guillaume de la Barre* et des deux premiers volumes de *Méliador*.

Le Conseil a été informé en son temps de la mort de M. de Montaiglon, décédé à Tours le 1er septembre dernier. M. le Président rappelle que M. de Montaiglon fut l'un des premiers adhérents de la Société et qu'il a fait partie de son Conseil depuis l'origine. Il nous avait donné une édition richement annotée de l'*Amant rendu cordelier à l'observance d'amours*, et projetait un recueil de farces, sotties et moralités pour lequel il avait rassemblé des matériaux, mais auquel le nombre et la variété de ses occupations l'empêchèrent de donner suite. Le Conseil est unanime à regretter la perte de ce confrère dont l'obligeance égalait l'érudition.

Le Conseil, étant informé que M. Tamizey de Larroque, membre de la Société depuis l'origine, a perdu, dans un incendie, la plus grande partie de sa bibliothèque, décide, sur la proposition de MM. Meyer et Picot, qu'il lui sera fait don de toutes celles des publications de la Société dont il existe en magasin un nombre suffisant. M. l'administrateur est chargé de l'exécution de cette décision.

Digitized by Google

NOTICE DU MANUSCRIT FR. 17177
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
(HISTOIRE UNIVERSELLE ; BRUT EN PROSE ; POÉSIES ET CHRONIQUES DIVERSES.)

Mon attention a été récemment attirée vers ce manuscrit par une petite vérification qu'un de nos confrères de la Société des anciens textes m'avait demandé d'y faire. J'ai regretté de ne l'avoir pas connu plus tôt, car il renferme une copie du traité des *Quatre temps d'âge d'homme*, de Philippe de Novare [1], que je n'aurais pas manqué de signaler à M. E. de Fréville, en vue de son édition de ce curieux ouvrage, si je l'avais connue. On verra du reste que cette copie est, heureusement, sans importance : elle forme double emploi avec un texte que M. de Fréville a connu et utilisé. Mais, à d'autres égards, le manuscrit est intéressant et mérite une description détaillée.

C'est un livre en parchemin, de format in-fol. (310 mill. sur 205 [2]), paginé en romain, vers la fin du XIVe siècle, de j à cclxxxj. Cette pagination ne comprend pas une table en douze feuillets qui est placée au commencement. L'écriture est de deux mains bien distinctes : de l'une sont les feuillets 1 à 243 [3], les rubriques des feuillets 244 et suivants, enfin la table initiale ; l'autre a écrit les feuil-

1. On sait maintenant que le surnom de l'auteur est *Novare* et non pas *Navarre;* voy. G. Paris, *Romania*, XIX, 99.

2. Les mesures, prises sur l'écriture, dans la partie en prose, sont 255 et 165 millimètres.

3. Je substitue, pour plus de commodité, les chiffres arabes aux chiffres romains du manuscrit.

Digitized by Google

lets 244 et suivants. Il est bien certain que la seconde partie a été écrite avant la première, car la table, qui est de la main du copiste de la première partie, s'applique aux deux parties. On a donc joint les feuillets 244 et suivants, qui formaient un ensemble complet, aux feuillets 1 à 243, et le copiste qui avait écrit ces 243 premiers feuillets a placé au commencement une table générale [1]. Du reste, les deux écritures sont sensiblement de la même époque, environ de la fin du XIIIe siècle. Les deux copistes n'ont pas les mêmes formes de langage. Celui des 243 premiers feuillets appartenait décidément à la région du nord, à la Picardie ou à l'Artois. L'autre copiste est d'un pays plus voisin de l'Ile de France. On verra plus loin qu'il était probablement de Compiègne.

Quelques mots, maintenant, sur l'état matériel de chacune des deux parties.

Les 72 premiers feuillets forment neuf cahiers de huit feuillets chacun : les numéros des cahiers sont marqués (en chiffres romains) au verso du dernier feuillet de chacun d'eux, c'est-à-dire au verso des feuillets 8, 16, 24, etc. Viennent ensuite un feuillet isolé, coté 73, et trois cahiers sans signature (feuillets 74 à 99). Avec le feuillet 100 reprend la série interrompue des cahiers numérotés. Les feuillets 100 à 107 forment un cahier signé X et la série continue jusqu'au feuillet 179, qui est le dernier du cahier signé XIX. Il est dès lors évident que les feuillets cotés 74 à 99 ont été intercalés après coup. Et c'est ce qui sera confirmé tout à l'heure par l'examen de ces feuillets.

1. A cette table ont été ajoutés plus tard les renvois aux feuillets, lorsqu'on a folioté le livre.

Digitized by Google

Les feuillets 189 à 243 nous offrent une nouvelle série de cahiers signés de I à VIII; toutefois, le cahier VI a perdu son dernier feuillet, la lacune prenant place après le feuillet 228.

J'ai dit plus haut que les 243 premiers feuillets avaient été écrits dans le nord de la France vers la fin du XIIIe siècle. Quant aux feuillets 244 et suiv., qui sont d'une autre écriture, il y faut distinguer deux parties : d'abord les feuillets 244 à 267 formant trois cahiers cotés en chiffres romains I, II, III ; il y a 42 lignes à la colonne; puis les feuillets 267 et suivants, à 45 ou 46 lignes par colonne, formant deux cahiers qui ne sont pas numérotés. On verra plus loin qu'il y a une lacune entre ces deux parties, après le feuillet 267.

L'écriture des feuillets 244 et suivants jusqu'au fol. 281 et dernier est identiquement la même que celle du ms. B. N. fr. 24431. Ce livre, décrit fort imparfaitement dans la préface des *Chroniques normandes* publiées par M. Fr. Michel (Rouen, 1839, pet. in-4°), vient de Compiègne. Il paraît y avoir été écrit et s'y trouvait sûrement au XVe siècle, comme l'attestent certaines notes ajoutées sur des pages blanches (fol. 146, r° et v°). Au fol. 28 se lit, de la main du copiste du manuscrit, une mention datée de 1278 (supplice de Pierre de la Broce). C'est vers cette époque que le ms. 24431 a dû être exécuté. Nous verrons que plusieurs des ouvrages qu'il renferme se retrouvent, à peu près sans variante, dans le manuscrit dont je vais indiquer le contenu.

Le ms. 17177 est revêtu d'une reliure gaufrée du XVIe siècle, qui jadis avait deux fermoirs. L'ornementation consiste, pour le premier et le plus considérable des

Digitized by Google

ouvrages que renferme le manuscrit, en un grand nombre de petites miniatures à fond d'or, divisées en quatre compartiments. Dans le reste du volume, les miniatures sont rares et ne sont point ainsi divisées.

Le manuscrit est très mutilé : beaucoup des miniatures qui l'ornaient ont été coupées, au grand détriment du texte; le feuillet 1, qui était sans doute orné d'une peinture occupant une grande partie de la page, a été enlevé tout entier [1].

Les anciens possesseurs ont été successivement Seguier, Coislin et l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. L'ancien numéro, à la Bibliothèque nationale, avant le classement actuel, était *Saint-Germain français 638*.

1. — Histoire ancienne. C'est la vaste compilation que j'ai analysée jadis dans un mémoire intitulé : *Les premières compilations françaises d'Histoire ancienne* [2] et dont on a de nombreux manuscrits [3]. Je l'ai appelée « Histoire ancienne jusqu'à César », les titres qu'on trouve dans la rubrique initiale des manuscrits étant variables et peu précis [4]. Dans le ms. 17177 la rubrique du commencement a été enlevée avec le premier feuillet, mais il est probable qu'elle se

1. En outre une miniature a été coupée à chacun des feuillets 2, 4, 9, 14, 15, 17, 22, 28, 35, 37, 40, 49, 59, 67, 129, 132.

2. *Romania*, XIV (1885), 1 et suiv. Voir notamment, pp. 36 et suiv.

3. J'en ai mentionné trente dans le mémoire précité, pp. 49-51 ; mais cette énumération n'est pas complète. Le manuscrit qui nous occupe n'y figure pas, non plus que quelques autres.

4. Voir mon mémoire, pp. 59-62.

Digitized by Google

retrouve, sans changement, dans la table des rubriques, où on lit ceci :

Che sunt les materes dont chis livres parole. Premiers de la creation du monde, de Adam, Eve, Cayn et Abel et leur generation, et coume et par quoy Enoc fu ravis.

Ce n'est pas là une rubrique s'appliquant à l'ensemble de la composition.

Dans l'état actuel le texte commence ainsi :

« Tu as mengié dou fruit que je deffendu t'avoie. » Adans, qui mout fu dolans et tristres, li dit : « Sire, la fame que tu me dounas [1] en compaignie m'en douna, et je en mangai a mout grant painne. » Nostre Sires dit a la fame : « Por coy feïs tu ce et trespassas mon coumandement [2] ?... »

Dans le mémoire précité j'ai divisé, pour faciliter l'étude, cette compilation en un certain nombre de parties ou de livres. Je reproduirai dorenavant ces divisions entre [ ]. La première partie, qui correspond à peu près à la Genèse, se termine ainsi :

(*Fol.* 41 *a*) Lors fist on le cors richement aromatizier et oindre de mout riche basme, et puis le mistrent si frere en .j. mout riche sarquil en terre ; et la jut il et fu duques au tans dont je vos ferai mention qant tans en sera, mais des freres Joseph vous di ge qu'il morurent mout tost après Joseph, li uns après l'autre, et furent ensevelis a grant honor et portez en Ebron,

1. J'écris *dounas*, *douna*, de même plus loin *coumencier*, *houme*, etc., et non *conmencier* (ou *commencier*), *honme* (ou *homme*), le ms. portant *o* avec le signe d'abréviation qui ordinairement se rend par *n* ou *m*. Mais là où ces mots ou leurs analogues sont écrits en toutes lettres, il y a *ou*.

2. Cf. *Gen.* III, 11 et suiv.

Digitized by Google

mais Joseph n'i fu portez juques au deerain, que cil issirent d'Egypte, qu'il i porterent le cors Joseph et les os, si com lor avoient conjuré lor ancestre, et por ce qu'il fu de grant signorie sor tout son ancestre [1].

Ensuite la place d'une miniature a été laissée en blanc. Si la miniature avait été faite, elle eût probablement été coupée comme la plupart de celles qui précèdent.

[2.— Premiers temps de l'Assyrie et de la Grèce, d'après Orose.] Les deux premiers alinéas manquent dans la plupart des manuscrits [2].

Coument li rois Ninus fu au tans Abraham.

Dou roy Ninus vous ai parlé arierres et de sa fame Semiramis, et encore vos en dirai et n'i ferai pas longue demorée. Mais au roi Ninus des paiens coumencent toutes les estoires, et a Abraham coumence l'estoyre des Juïs. Cil rois Ninus, qui fu fix au roy Belis, fu au tans Abraham, si com vos avez oy arierres, et si regna premiers et conquist Babyloine la grant par batailles; et dou tans que Ninus regna et que Abraham fu nez, ot duré li siecles dès Adan duqu'a lors .iij^{m}. ans .lxxx. et .iiij. Et ci dedenz ne sorent omqes hystoriografien conter ne parler, se petit non, d'estor ne de batailles que on feïst, ains queroient lor viandes dont il vivoient par bos ausi com bestes.

1. La rédaction est ici très différente de celle que nous offrent la plupart des manuscrits et notamment le ms. B. N. fr. 246 que j'ai pris pour type dans ma notice sur cette compilation; voy. art. cité, p. 39; mais la leçon que nous offre le ms. 17177 se retrouve, avec de légères variantes, dans l'état le plus ancien de l'Histoire ancienne, par exemple dans le ms. B. N. fr. 20125, fol. 82 *d*.

2. Ms. 20125, fol. 83.

Digitized by Google

Quans ans il ot dou roy Ninus duqu'a Cesar Auguste.

Et dou roy Ninus ot, — dès la naissance Abraham jusques a Cesar Auguste : c'est que Nostre Sires nasqui l'an tout droit que Cesar ot regnié .xlij. ans, sanz faillance, et que la pais fu si grant par tout le monde que Cesar fist clorre les huis dou Temple por ce que nus n'avoit mais (*f.* 41 *b*) que faire d'armes; car pais avoit faite Cesar as Roumains des Turs qui mout souvent les avoient tormentez, — ot .ij^{m}. ans et xv. Et dedenz cest termine coumencierent les batailles granz et plenieres et les famines en diverses parties si coume en Egypte, et furent les citez coumencies a fremer de haus murs, et li chastel ausi et basti sor les mers et sor les rivieres et les hautes montaignes. Adont coumença li grans malices de couvoitise, que li plus fors vost tolir au foible sa garison et sa terre ; et bien est cil malices montez, car ainsi fait on encore. Car ainsi touz li mons esploite, car qui plus a plus covoite.

Dou roy Ninus, quans ans il regna.

Devant ce que Roume fust fondée ne coumencie ne estorée .M. CCC. anz, fu li roys Ninus, et porta premierement armes por couvoitise de conquerre honor et seignorie terrienne. Et si mena bien .l. ans mout male vie par toutes les parties d'Ayse qu'il comquist par batailles, car, dès la mer qui est devers midi duqu'a la rouge mer, et dès septemtrion duqu'a la mer eximienne [1], gasta il et donta cex qui i habitoient en sa vie...

[3. — Thèbes.]

(Fol. 43 d) *Ci coumence li coumencemenz de Thebes.*

Uns roys estoit adonc, en Thebes, riches et puissanz, Laius fu apelez. Il avoit fame bele et de son lynage qui Yocaste fu apelée. Il en ot .j. fil, bele creature...

1. Ms. *eximirienne*, Orose *Euxinum Pontum*.

Digitized by Google

[4. — Le Minotaure, les Amazones, Hercule.]

(Fol. 56 b) *Ci coumence de cex d'Athenes et de cex de l'ille de Crete qui en ce tanz se guerroioient, et dou coumencement de l'ille de Mazone.*

Après ce que Thebes fu destruite, bien .vc. ans et .lx., droiturierement ains que Roume fust coumencie ne fondée, nasqui une grant bataille et perilleuse entre cex d'Athenes et cex de Grece. La ot mout de gent morte et perie par mer et par terre. Que vos iroie je de ceste bataille devisant ne contant les nons des princes que l'estoire ne ramentoit mie, ne que vous iroie je contant qantes nés cil de Grece mistrent en mer por envaïr cex d'Athenes...

[5. — Troie.]

(Fol. 57 b) *Ci coumence la vraie estoyre de Troye, et coument la bataille fu premiers coumencie.*

Peleuz ot .j. frere qui Enson [1] fu apelez. Cil Enson ot .j. fil mout preu et mout vaillant et hardi sor toute creature; cil fu noumez Jason. Cil Jason estoit mout doutez et mout amez de trestouz cex del regne, quar il les herbergoit et honouroit de quanqu'il pooit faire....

[6. — Enée.]

(Fol. 64 c) *Que li Grijois devinrent et ou il alerent après la grant destruction de Troye, et coument li roys Menelaus reprist en bon gré dame Helaine.*

Puis que la cité de Troye fu embrazée, qui .vij. anz mist a ardoir, li Grijois, qui lor nés orent appareillies et carchies de l'or et de l'argent et de l'avoir de Troye, se mistrent en mer por aler en lor contrées....

1. *Sic*, lis. *Euson.*

Digitized by Google

Voici le commencement et la fin du dernier chapitre :

(Fol. 73) *Coument, après la mort Eneas, tint le regne Aschanius.*

Après Eneas tint le regne Aschanius, et Lavine remest enceinte d'un fil, et si douta mout que Aschanius ne le feïs[t] ocirre en traïson por tenir le roiaume. Por cele poor Lavine, qui mout estoit dolante, s'en fuï en la forest es loges Tyrus qui estoit pastres. . . . .

(Fol. 73 b) De Julius le fil Aschanius issirent li Julien, et en fu Julius Cesar. Et sachiez que dès ce que li fill Israhel issirent dou servage le roy Pharaon d'Egypte, qant il passerent la Rouge mer, ot, duques a la mort Aschanius, que Silvius Postumus ses freres fu roys de Lombardie, .iij[c]. ans et .lxxvij.

Le feuillet 73, je l'ai dit plus haut, est isolé. Le feuillet 72 termine le cahier IX; le cahier X est formé des feuillets 100 à 107. Il est donc évident que, dans l'état primitif du manuscrit, le feuillet 73 n'existait pas et que le feuillet 100 faisait immédiatement suite au fol. 72. Et on constate aisément qu'il en était ainsi. Le feuillet 100, en effet, contient tout ce que nous lisons au feuillet 73. Seulement, au feuillet 100, on a barré à l'encre rouge tout ce qui se trouve au feuillet 73, c'est-à-dire environ une colonne et demie. Voici ce qui est arrivé. Celui qui a fait exécuter le manuscrit a jugé à propos d'intercaler ici une traduction du *Brut* de Geoffroi de Monmouth [1]. Il a donc fait insérer cette copie, occupant un certain nombre de cahiers non numérotés, entre les cahiers IX

1. On va voir que dans le premier chapitre du *Brut* il est question d'Ascanius. C'est ce qui a déterminé la place de l'interpolation.

Digitized by Google

et X. Seulement, comme le cahier IX ne s'arrêtait pas à l'endroit où il voulait faire l'intercalation du *Brut*, il a fait copier sur un feuillet isolé (fol. 73) les dernières lignes d'un chapitre commencé au fol. 72 et deux autres chapitres, et il a fait barrer la partie correspondante à la première page (f. 100) du cahier X. Au bas du verso du fol. 73, il a fait écrire la rubrique suivante :

Chi coumence l'estoire de Brutus, de Belin, Breues, Mellin, se[s] propheties, e [t] du roy Artus, contenant tant de fœulles .xiiij. es qués n'a nulle [s] rebrices.

Le texte commence au feuillet suivant, au premier chapitre du latin *(Eneas post Trojanum bellum...)* c'est-à-dire sans tenir compte du prologue ni du chapitre d'introduction sur les premiers habitants de la Grande-Bretagne.

(*Fol.* 74) Après le destruiement de Troie, Eneas s'en vint fuiant, ensamble Ascanius, en Lombardie par navie. Il i fu receüz honorablement dou roy Latin; mès Turnus, li roys de Toscanne, l'em porta envie et se combati a lui, et Eneas le vanqui et ocist, et comquist le regne de Lombardie et Laivine, la fille Latin. A la parfin, quant Eneas fu mors, Ascanius fu roys, et fist Albaine sur le Toyvre, et engendra .j. fill qui fu apelez Silinus (*lis.* Silvius). Cil ama celeement une niece Layvine et l'enceinta...

Voici le dernier alinéa (XI, 10-12) :

(*Fol.* 99) Mais Theonus, l'arcevesques de Londres, et Thadoceus d'Evroïc, quant il virent les eglyses destruites, s'en fuïrent en Gales, ou boz, o les corssainz et o les reliques, por poor de paiens, et plusor autre s'en vinrent en la petite Bretaigne. Li Breton perdirent ansi lonc tans le regne, et puis se penerent mout de recovrer. Mais en cele partie qui

Digitized by Google

lor estoit remese avoit .iij. seignours qui s'entreguerroioient et destruioient la terre. Li Sesne n'avoient encor mie toute la seignorie dou regne, quar ill avoient .iij. rois sor aus qui souvent lor faisoient mal. En celui tans avoit sainz Grigoyres envoié saint Augustin em Bretaigne por essaucier crestienté que li paien avoient destruite. Mais entre les Bretons ne failli ele omques dès le tans l'apostoyle Eleutere. Sainz Augustins trova entre les Bretons .vij. que evesques que arcevesqes.

Cette version du Brut est, si je ne me trompe, tout à fait inconnue. Du moins, je ne vois pas qu'elle ait été signalée nulle part et je n'en connais pas d'autre manuscrit. Je n'ai jamais rencontré, au cours de mes recherches, que deux versions en prose de l'*Historia regum Britanniæ* : l'une faite en 1445 par Jean Wauquelin, dont il existe un manuscrit au Musée Britannique [1], l'autre faite au xve siècle par un anonyme, dont on connaît une copie à la Bibliothèque nationale (fr. 2806) et une autre au Vatican (fonds de la reine Christine n° 871) [2].

Le verso du feuillet 99 est resté blanc. Le feuillet suivant offre pour une partie (une colonne et demie) le même texte que le feuillet 73. Mais, comme je viens de le dire, cette partie est barrée. Ensuite, on trouve, dans les autres manuscrits du même ouvrage, plusieurs chapitres sur les rois de Lombardie (Italie), depuis Ascanius jusqu'à Romulus. Ces chapitres manquent dans le manuscrit 17177, qui continue comme suit, par l'histoire des Assyriens.

1. Lansdowne 214; voy. Ward, *Catalogue of romances*, I, 251, et ma traduction de *Girart de Roussillon*, p. cxlij.

2. Voy. E. Langlois, *Notices et extraits*, XXXIII, 2e partie, p. 74.

Digitized by Google

(Fol. 100 b) *Cy coumence l'estoyre des Assyriens qui de tout le mont orent la poesté* [1].

Cy avez [oï] coument li roys Ninus fu premiers par sa force roys de Babyloine [2], mais petit la tint, car il fu ocis deune saiete. Après regna la royne Semiramis...

[7.] — Vient ensuite, comme dans les autres manuscrits du même ouvrage, une histoire de Rome depuis Romulus jusqu'à César, où sont intercalés à leur place chronologique des récits empruntés à l'histoire d'autres pays. Le morceau en vers sur Romulus, que j'ai cité jadis [3] d'après le manuscrit fr. 246, fait ici défaut.

(*Fol.* 101) Or lairai ester des nons a ces roys et des regnes, pour ce que petit l'entent on; si dirai d'un seul regne : c'est de Lombardie et de Roume, car elle coumença au tans que Babiloyne fu destruite, et li regnes des Assyriens qui dura dès le tans Ninus duques au tans Prothas .M. cc. et .xl. Cil rois Prothas d'Ytale ot .ij. fix de sa fame....

Entre les récits étrangers au sujet principal que l'auteur a intercalés dans son histoire romaine figurent une série de chapitres sur Philippe et sur Alexandre que j'ai analysés dans mon livre sur *Alexandre le Grand dans la littérature française,* II, 341 et suiv. A la suite de ces

1. Ce chapitre en d'autres manuscrits est intitulé : *Quels roys regnerent en Lombardie dès Eneas jusques a Romulus.* Voy. mon mémoire, p. 46.

2. Plus haut, fol. 9 *b*, au chapitre intitulé : *Coment li roys Ninus tint premierement ses grans os.*

3. *Romania,* XIV, 47. En revanche, les vers équivoqués dont j'ai cité les quatre premiers à cet endroit, se retrouvent, écrits comme de la prose, fol. 106 *a b*.

Digitized by Google

chapitres l'auteur annonce l'intention de reprendre l'histoire romaine à Pirrus :

(*Fol.* 146 *b*) Mais ore em presence vos dirai de Pyrrus et des Romains, la ou je laissay quant je coumençai a parler et a raconter des roys persanz et des Macedoniens duques au tanz le roy Alixandre, quar ce me covient continuer et faire.

Ces mots sont au recto ; le verso est resté blanc, sauf que, tout au bas, se trouve la rubrique suivante, après laquelle une nouvelle partie de l'ouvrage devait commencer en belle page :

Ci coumence ainsi com cil de Tarante se pristrent, par lor grant folie, as Roumains de bataille par lor desmesurance et par leur grant orgueil.

Or ce qui suit, fol. 147, se rapporte à la première guerre punique, le texte commençant au cours d'une phrase :

ne oceïssent, mais por ce qu'il fu mors, si com vos avez oy arierres, il monterent en grant orgueil, si restraintrent lor cité et renforcierent de gent de mainte [s] manieres, et touz ciauz qui contre aus avoient esté retraistrent il a aus par amour et par force, et par proiere reçurent il lor non et lor seignorie....

Ci coumence l'oqoyson de la haïne de Cartage.

Or porrez, c'il vous plait, le coumencement oïr et entendre par qoy la haïne coumença mortex, dont Roume fu mout agrevée et, petit s'en failli, toute deshonourée, et Cartaige en la fin toute arse et destruite, et toute Aufrique en fu en servage afforce mise...

La comparaison avec les autres manuscrits du même ouvrage montre qu'il doit manquer entre les feuillets 146

Digitized by Google

et 147 environ huit feuillets, soit un cahier [1]. Et cependant le manuscrit n'a perdu aucun feuillet : le feuillet 146 est le septième du cahier coté XV et le feuillet 147 est le huitième et dernier de ce même cahier; ce dernier feuillet correspond, comme de juste, au premier feuillet du même cahier. Il faut donc supposer que notre manuscrit a été copié sur un manuscrit auquel manquait un cahier environ.

Je signale en passant, au fol. 155 *d*, sous la rubrique *Car* (lis. *Que*?) *mout doit la mort douter qui ne fait preu de bien,* un morceau de poésie que j'ai négligé d'indiquer dans mon mémoire sur cette compilation historique. En voici les premiers vers [2] :

Hé Diex! com la mort est doutée
Quant ele est près a une jornée (*sic*)!
C'est quant au cuer se vieut atraire,
Dont vorroit il tout dire et faire
Por .j. tout seul an [encor] vivre,
Si fust on tant dou mal delivre,
Ou mains assez, quar li respis
I est mout doucement requis,
Ce sevent li fisicïen
Qui mout en ont eü de bien...

1. Si nous prenons le ms. fr. 20125, qui est l'un des plus anciens de cette compilation historique, nous y trouverons la phrase citée ci-dessus « . . . quar ce me covient continuer et faire » (fol. 146) avec la rubrique sur « cil de Tarente » au fol. 258 *b*, tandis que le passage par lequel commence le feuillet 147, se lit au fol. 268 *c*. La distance entre les deux passages est de dix feuillets, mais le ms. 20125 est en grosse écriture, et dix de ses feuillets équivalent à huit du ms. 17177.

2. Cf. ms. fr. 20125, ff. 173 *d* et 174 *ab*.

Digitized by Google

Cette sorte d'exhortation morale intervient à propos de la reddition de Sagonte à Annibal.

Dans la plupart des manuscrits [1], l'Histoire ancienne se termine à l'entrée triomphale de Pompée à Rome, après la prise de Jérusalem; et la suite de la narration historique est fournie par un ouvrage consacré à l'histoire de César, qui a été composé vers le milieu du XIIIe siècle d'après Salluste, Suétone, César et Lucain. C'est la compilation intitulée ordinairement *Li Fait des Romains*, que l'on trouve très souvent copiée à la suite de l'*Histoire ancienne* [2]. Mais celle-ci a été composée avant les *Faiz des Romains*, elle est indépendante de ce dernier ouvrage et se rencontre isolée en d'assez nombreux manuscrits. Or, dans les plus anciens de ces manuscrits, l'histoire ne s'arrête pas au retour de Pompée, mais entame l'histoire de César [3]. C'est le cas du ms. 17177. Après le chapitre relatif au triomphe de Pompée, vient ce qui suit [4] :

(Fol. 179) *Ci coumence l'estoire de Julius Cesar, si coume il s'en ala conquerre France.*

Adont, l'an tout droitement qu'il ot .vjc. anz et .iiij. xx. et .xiiij. que la citez de Rome ot esté premierement coumencie affaire, et que cele grant feste dou conseillier Pompeius et de ses genz fu auques abaissie, esgarderent li senator par le coumun assent de la cité que Pompeius et Gaius Julius Cesar et Crasus Lucinus seroient conseillier. Cil Julius Cesar, dont vous avez oï parler par maintes foiz, ot une fille, Julia

1. Cf. mon mémoire, p. 48.
1. *Ibid.*, p. 51.
3. *Ibid.*, p. 53.
4 Même texte dans le ms. fr. 20125 (fol. 369 *d*) qui est l'un des plus anciens de l'ouvrage.

Digitized by Google

fu noumée, qui mout fu bele et de grant seignorie. Ceste avoit eü Pompeius a fame, mais morte estoit adomques, et si en avoit ja Pompeius une autre prise, Corneliam, dont il en ot emfanz qui furent de grant puissance, si com vos porrez ja oïr et entendre. Li senator de la cité et Pompeius et li haut baron esgarderent entr'ex et deviserent que Julius Cesar en iroit en Gaule por conquerre la contrée o .vij. legions de Roumains, et si avroit .v. anz d'espasse a ces genz conquerre. Et au chief de .v. anz revenroit ariere c'il de cez gens pooit avoir l'ajutoyre.

Voici maintenant le dernier chapitre [1] :

(Fol. 181 c) *Com Julius Cesar fist mout Rainz enforcier.*

Dont fist li conseillers Julius Cesar .j. riche temple faire en samblance de tor, en l'onor Marc, le Dieu de bataille, et si garda la cité et la forteresse par son coumandement .j. vaillanz princes, Remus estoit apelez, prex et hardis et mout de noble chevalerie. Cil Remus emforça mout la cité de riche[s] murs espès, et si tint la forterece que Julius Cesar i ot fait faire, qui encore est « Porte Mars » em presence noumée et apelée. De cestui Remus content li plusor et dient que Duricorne fu Rainz apelée. Et tiex i a qui vuellent affremer et dire que Remus, li freres Romulus, la fonda premerainnement et li mist le non de Rains, quant Romulus ses freres fonda premerainnement la cité de Rome [2]. Mais je n'ai mie encore trouvé l'oquoison bien certaine par quoy Remus fust partis [3] premerainnement [de] Romulus por venir en Gaule,

1. Cf. fr. 20125, fol. 374.

2. Sur la légende qui rattache le nom de Reims au fabuleux Remus, voir les témoignages groupés par M. L. Demaison, dans le *Bulletin archéol. du Comité des travaux historiques*, 1892, p. 381.

3. Ms. *partir*, corrigé d'après 20125, f. 374 *b*.

Digitized by Google

et si n'ai pas oy deviser par ou il vint, ou par mer ou par terre, quant il et ces freres Romulus, qui li ainsnez estoit en force et en seignorie, n'avoient mie trop genz por puepler la cité qu'il avoient coumencie, ne por tenir la terre d'Ytale, qui ore est dite Lombardie. De ceste chose me covient ore laissier a parler a presence, por ce que je n'en ai ore bien la verité entendue autrement que je la vous ai despondue. Si dirai de Julius Cesar qui o ses granz olz se parti de Rainz, et si erra tant par valées et par montaignes et par forès granz et oscures por aler vers Tongres qu'il se herberga sor la riviere d'Aisne qui encore n'estoit mie adomques mout lée ne mout parfonde. Et la li fu dit et noncié que li Vermandizien et tuit li autres pueples dont je vous ai parlé arierre s'aatissoient de venir après lui, c'il s'embatoit es granz destrois de la forest d'Ardane qui duroît duques a Verine et duques a la cité de Tongres qui seur la mer estoit adomques asise.

Le reste de la page (fol. 181 v°) est resté en blanc. Le ms. 20125 contient encore quatre chapitres.

2. — Alart de Cambrai, **Les Moralités des philosophes.** Outre le présent manuscrit, on connaît au moins sept copies de cet ouvrage, à savoir :

Arras 657 (anc. 139), fol. 1, xiiie siècle [1].
Berne 113, fol. 178 ; voy. *Durmart*, éd. Stengel, p. 456.
Paris, Arsenal 3142 (anc. B. L. fr. 175), fol. 141 [2].

1. J'ai fait reproduire la première page de ce manuscrit en héliogravure pour l'École des Chartes (Héliogr. n° 324).

2. Les premiers et les derniers vers de cette copie sont cités dans la préface de la *Chanson des Saxons*, éd. Fr. Michel, pp. lvij, lviij.

Digitized by Google

PARIS, Arsenal 3516 (anc. B. L. fr. 283), fol. clxxxvj [1].
— Bibl. nat. fr. 1444, fol. 228 [2].
— — — 12471, fol. 1 [3]; copie partielle.
— — — 24431, fol. 1 [4].

C'est d'après notre manuscrit que V. Le Clerc a parlé de l'ouvrage d'Alart de Cambrai dans l'*Histoire littéraire*, XXIII, 243-245 [5].

Voici les premiers et les derniers vers de la leçon du ms. 17177, qui est identique à celle du ms. 24431 :

1. Le Roux de Lincy a cité environ soixante vers de notre poème d'après ce manuscrit, *Livre des proverbes français*, 2e éd., II, 563.

2. Cette copie est incomplète de la fin par suite de la perte d'un feuillet.

3. Le commencement et la fin ont été publiés par M. G. Paris, *Vie de saint Alexis*, pp. 207-209. La copie s'arrête à ces vers : *Sages home a pechié ne bée* | *Car sens le defent et devée*, qui, dans notre ms. fr. 17177 se trouvent au fol. 197 *a*. C'est par erreur qu'il est dit (p. 209) que ce poème n'est pas celui d'Alart de Cambrai connu sous le nom de *Dits moraux des philosophes*, mais qu'il a la même source. C'est identiquement l'ouvrage d'Alart, seulement les deux vers où l'auteur se fait connaître ont été omis dans le ms. 12471, et, dans la partie transcrite; certains morceaux ont été transposés et d'autres supprimés.

4. Ce manuscrit a été mutilé en maint endroit, les miniatures qui l'ornaient ayant été arrachées avec une partie du texte. Par suite de ces mutilations, le poème d'Alart de Cambrai commence au v. 5 et s'arrête, bien avant la fin, à un passage qui se trouve dans notre manuscrit au fol. 203 *b*. Voy. Fr. Michel, *Les chroniques de Normandie* (Rouen, 1839, pet. in-4°), p. ij et iij.

5. Ajoutons que l'*Enseignement a preudomme* (50 vers) copié dans le ms. fr. 837 et mentionné dans l'*Histoire littéraire*, XXIII, 245 (prem. vers *Tulles, j. mestres mout senez*) est un simple extrait du livre d'Alart de Cambrai cf. ms. 17177 fol. 190 *a*).

Digitized by Google

(Fol. 182) *Cy coumence li livres estrais de philosophie et de moralité* [1].

Cil qui en soy a tant de sens
Qu'il set les poins et les asens
De dire et de biax mos trouver
4 Volentiers se doit esprover
En raison et en verité
Dont il puist droite autorité
Traire avant, se mestiers li est.
8 Mains d'ounor et mains de conquest
A en mençonge que ou voir
Et je vos faz del tout savoir
C'autant i met travail et paine
12 Cil qui mençonge avant amaine
Com cil qui verité racorde.
.....
Je [2] Alars, qui sui de Cambrai,
Qui de maint bel mot le nombr' ai,
Vous weil ramentevoir en rime
28 De ce que dirent il meïsme.
De lor sens est granz li renons,
Or vous en weil nomer les nons.

Tulles, qui fu mout sages clers...

Fin (fol. 220 *d*) :

Cil qui cest livre a rimoié
A si son affaire amoié

1. Même rubrique dans les mss. B. N. fr. 1444 et Arsenal 3516. La rubrique du ms. d'Arras est presque la même : *Ci endroit commence li livres qui estrais est de philosophie et ensement de moralité.*

2. Les vers 25-26 sont ainsi modifiés et développés dans Ars 3516 : *Jou Johans, qui poi sai de letre, | Un petit me voil entremetre | De faire .j. livre al miés que sai, | Car de maint bel mot le nombre ai.*

Digitized by Google

Que de plus ne vos est contrere,
Car ici fine la matere
Dou livre de moralité
Qui est estrais d'auctorité.

3. — Les quatre martyres. A la suite du livre d'Alart sont transcrits quatre poèmes dont le dernier seul est suivi d'un explicit : « Explicit la soume de moralité; » de sorte que, à première vue, ces poèmes semblent former un ensemble auquel le vague explicit que je viens de citer pourrait à la rigueur convenir. Toutefois, le quatrième, qui est une imitation de l'*Anticlaudianus*, doit être mis à part. Quant aux trois premiers, ils sont très probablement l'œuvre de ce Pierre de Maubeuge qui se nomme à la fin du troisième. Le premier a pour sujet « les quatre martyres ». Ces martyres sont : 1° « chasteté en jeunesse ; 2° « largesse en pauvreté » ; 3° « humilité en hautesse » ; 4° « abstinence en abondance ». L'idée est ingénieuse. On conçoit, en effet, qu'il y a grand mérite à pratiquer, dans les conditions indiquées, la chasteté, la largesse, l'humilité et l'abstinence. L'auteur, quel qu'il soit, était assurément un clerc, versé dans la littérature morale du temps. Mais, a-t-il simplement mis en vers français un ouvrage latin, ou faut-il lui attribuer le mérite de la conception générale de l'œuvre? Je ne saurais le dire.

Le dit des quatre martyres se compose de 244 vers. Voici les premiers et les derniers :

Ici vous vorrai deviser les quatre martyres.

Ol [1] siecle sont .iiij. martyre [2] (*Fol. 221*)
Sans sanc perdre et sanz gens ocirre.

1. *Sic;* il faut corriger soit *el*, soit *ou*. — 2. Ms. *martyres*.

Digitized by Google

Mes sens ne faut ne ne mendie
Si que les nons ne vous en die
Chascuns par lui, por faire entendre
A quel chief ma raison vieut tendre.
.....
....
Je vos ai la senefiance (*Fol. 222 b*)
Dite [1] de ces .iiij. martyres;
Certes, cil est mout sages mires
Qui dou menor ce (*l.* se) set saner,
C'il por Dieu se vieut ahaner.
Chascuns, mais c'om le voir en die,
Une grant vertu senefie.

4. — Les quatre vices. Ce dit, composé de 286 vers, est sûrement du même auteur que le précédent, dont il est la contre-partie. Les quatre vices sont pauvreté en orgueil, luxure en vieillesse, cupidité en richesse et paresse en jeunesse.

Cy commencent li .iiij. vices. (*Fol. 222 b*)
Quatre vices vilainz et lais
Vorrai blamer sanz nul relais;
Touz .iiij. les orrez noumer
Et de chascun le voir soumer.
Li uns est povrece en orgueil.
.....
.....
Dont ne porroit estre honteus (*Fol. 223 d*)
Li josnes chaitis pereceus.

5. — Les quatre complexions de l'homme. Ce dit est si court que je ne me fais pas

1. Ms. *dites*.

Digitized by Google

scrupule de l'insérer ici en entier. Le nom de l'auteur est donné dans les derniers vers, l'ouvrage étant qualifié de *romans*. Il me paraît invraisemblable qu'un dit de 60 vers ait reçu cette appellation qui, ordinairement, s'applique à des ouvrages d'une certaine étendue, et c'est pourquoi je suis porté à croire que Pierre de Maubeuge a composé aussi les deux dits précédents. Telle paraît être, du reste, l'opinion de V. Le Clerc, qui a consacré quelques lignes à ces divers poèmes dans l'*Histoire littéraire,* XXIII, 245-246. A. Dinaux, qui a publié quelques vers (le commencement et la fin) des *Quatre complexions*, dans ses *Trouvères brabançons* (1863), p. 588, fait remarquer que la façon dont Pierre de Maubeuge parle de lui-même donnerait à croire qu'il a simplement copié ces poèmes.

Cy vous weil deviser les .iiij. complections de l'oume.

Li uns hom est sanguinïens, (*Fol. 224*)
Après est tiex, mes essians,
C'uns autres hom est coleriques
4 Et li autres est fleumatiques,
Li quars melencolïeus est.
Dou deviser me truiz tout prest
Les complexions de ces quatre,
8 Sans riens croistre et sanz rabatre.
Li sanguinïens est amans,
Larges, et coulor a rians,
De coulor a vermeil le vis,
12 Chantant et charnu le devis,
Assez hardy et debounaire.
Tex costumes doivent bien plaire,
A ce que tesmoingne fisique.
16 Après vous dy dou colerique :
Ireus, fox larges, et hardis,

Digitized by Google

Et, se li voirs en est pardis,
Grailles est et voisex, et sages
20 Le voit on et jaune en visage.
Tout ci fait le poez trouver.
Del fleumatique weil prouver
La manere et les drois assens.
24 Icil n'est mie agu de sens;
La face [a] crasse et coulor blanche,
De dormir a paines estanche,
Perecex est, de fleume plains;
28 Si fais hom n'est mie mout plains
Qant on le voit partir de vie.
Or est raisons que je vos die
Le voir dou melencolïeus :
32 Il est dolans et envïeus
Et couvoitex et trop fer tient;
.I. vilain usaige maintient :
D'autrui boisier fet son pooir,
36 C'est coars; ce puet on veoir;
De coulor pale est coulorés,
Et se vous por tel houme ouvrés (*l.* ourés),
Ja Dex bon gré ne vos en sache,
40 Car plus tost ahert et ensache
Le mal plus que le bien assez.
Si fais hom ne iert ja lassez
De mener anuieuse vie,
44 Qu'il ne set vivre sanz envie,
Et mainte autre teche mauvaise
Voit on norir en sa fournaise. (*b*)
Domques est sa valor petite.
48 Or vos ai la maniere dite
Des .iiij. complections de l'oume,
Dont je vos ai la droite soume
Tout apertement despondue.

Digitized by Google

52 Se vos l'avez bien entendue
A droit poez jugier et dire
La quex est mieudre, la quiex pire.
Ci faut de ce roumans la fin ;
56 Priés Dieu qu'il a boune fin
Amaint celui et sa mainsnie
Qui la letre en a pourtraitie :
De Maubuege ot a nom Pierres,
60 Cil ne fu ne fox ne lechieres.

6. — Ellebaut, **Imitation de l'Anticlaudien.** Ce poème, qui, dans son état actuel, a environ 3400 vers, n'est distingué de ce qui précède que par la rubrique initiale. C'est sans doute à dessein que ces divers poèmes moraux ont été groupés ensemble. L'imitation de l'*Anticlaudianus*, d'Alain de Lille, est fort lointaine : toute la mythologie qui orne et encombre l'original a disparu ; des passages entiers sont omis, le reste est transformé. L'auteur nous avertit du reste (vv. 12 et suiv.) qu'il a beaucoup retranché et beaucoup ajouté. Il faudrait, pour se rendre un compte exact du caractère de cette imitation, en avoir préparé l'édition. Je crois devoir avertir ceux qui se sentiraient du goût pour cette tâche que le poème est visiblement incomplet, le copiste s'étant arrêté, et ayant placé l'explicit vague cité plus haut, *Explicit la soume de moralité,* avant d'avoir tout copié.

Non seulement le poème est incomplet de la fin, par la faute du copiste, mais il présente encore une lacune, le dernier feuillet du cahier VI ayant été enlevé. Le feuillet en déficit prenait place après le feuillet 228. En outre, il convient d'avertir ceux qui voudront se livrer à l'étude de ce poème, que certains feuillets sont hors de

Digitized by Google

leur place. Il faut lire les feuillets dans l'ordre suivant : 224 (où commence le poème) à 228 (ici lacune), 229, 240, 231 à 236, 241, 238, 239, 230, 237, 242, 243.

Quant à l'auteur qui se nomme au premier vers, il m'est complètement inconnu, et je n'oserais même affirmer que son nom nous ait été transmis très correctement.

Il existe une autre traduction, beaucoup plus fidèle, de l'*Anticlaudianus*, qui est seulement du XIVe siècle [1].

Premiers et derniers vers :

Ici commence Anticl[a]udiens [2] qui parole des vices et des vertus.

Ellebaus rent ceste oevre par ce (*Fol. 224 b*)
Que li cuers ne li crieve ou parce
Qui se loist [3] d'une autre esclusée.
4 Si sera s'uevre renfusée
Por ce qu'entendre nel [4] porront
Li plusor qui lirre l'orront,
De liex en liex, fors que l'escorce.
8 En la matere a tant de force
Que ja lais hom n'i verra goute
S'aucuns hom ne li espont toute
Qui bien saiche Anthiclaudien [5].
12 De cestui livre ai trait le mien,
Non mie ainsi que je racont
Touz les diz qui escrit i sont,

1. Bibl. nat. fr. 1149, fol. 124; 1634, fol. 2.

2. Le rubricateur a écrit *ausi Cluduens*.

3. *Sic*. suppr. *Qui* et lis. *se l'oïst*. Le sens paraît être : « Ellebaus publie cette œuvre parce que le cœur lui creverait de dépit s'il l'entendait produite par un autre. »

4. Corr. *n'en*?

5. Ms. *Anthiclaudiens*.

Digitized by Google

N'il ne ra pas en celui livre
16 Tot quanque mes traitiez te livre,
Ains i ai mout osté et mis;
Et nonporquant bien m'est a vis
Que cil qui celui savra voir
20 Doit bien dou mien auques savoir,
Et l'alegorie et la letre
Sot [1] bien afremer et prometre,
Que riens n'i a contre la foy.
24 Por ce a touz humblement proy
Que mon povre livre ne hacent,
Ainçois li simple lié ce (*l.* se) facent
De loiaument espondre et lire.
28 De la harpe ne del saltire
Ne vaut li sons ne li deduiz (*Fol. 224 c*)
Se tiex nel tient qui en soit duiz,
Ainsi ne vos voys[t] anuiant
32 De crier : Hahay! pour noiant.

Uns liex est en terre secrez,
Delicieus, dous et trempez,
Plaissanz, acceptables et biaus;
36 Touz jours i est li airs noviaus,
Sainz et seris et escurés.
Tant est cil liex bons eürés
C'omques ni cort ne ne s'i lencé
40 Grelles ne nois ne pestillence;
N'i fait ne trop froit ne trop chaut,
Bonne atrempance omques n'i faut.
Li biens est trempez a mesure,
44 Que dire puis, sanz mespresure,
Que chaut ne froit n'i fait [n'] orage.

1. Corr. *s'os* (j'ose)?

Digitized by Google

S'a li liex tant de signorage,
Ausi com je en latin lis [1],
48 N'i faut omques roses ne lis
.....
.....
Envie rit d'autrui dolour, (*Fol. 243 b*)
Envie a joie d'autrui plour,
Envie blame autrui tritesse,
Envie premierement blesse
Celui en cui ele est reposte,
Et puis autrui et puis son oste ;
Le greignor justisce qu'elle ait
Ce est ce qu'elle rent et paist
Premiers celui qui l'a norie
Avant que d'autrui duel sourie.
AMEN

Explicit la soume de moralité.

Le reste de la page est en blanc : au bas du verso se lit cette rubrique : *Chi commenchent pluseurs coronikes de pluseurs papes, empereurs, roys et besoignes.* Ce feuillet (243) est le dernier du cahier coté VIII. Au feuillet suivant commence le second manuscrit, qui contient, pour une partie, les mêmes ouvrages que le ms. fr. 24431, et qui est de la même écriture.

1. L'auteur en effet traduit librement ici le chap. III du livre premier (description du lieu où Nature a établi sa demeure) :

Est locus a nostro secretus climate tractu
Longo, nostrorum ridens fermenta jocorum...
Hic florem non urit hiems, non decoquit æstas ;
Non ibi bacchantis Boreæ furit ira, nec illic
Fulminat aura Noti, nec spicula grandinis instant...

Digitized by Google

7. — Annales françaises de 1162 à 1254 (fol. 244 *a b c*). Ces annales ne sont pas en ordre strictement chronologique. Les premiers articles se rapportent aux années 1181, 1199 et 1213, puis elles reviennent à l'année 1162 et se poursuivent jusqu'à l'an 1254, où elles s'arrêtent. C'est probablement vers cette époque qu'elles ont dû être rédigées. En deux endroits, Louis IX est mentionné comme actuellement régnant. Il existe de ces mêmes annales, dans le ms. B. N. fr. 24431, fol. 25 et suiv., une copie exactement semblable à celle que nous offre le ms. 17177. Et on ne s'en étonnera pas puisque les deux copies sont de la même main. Cf. Fr. Michel, *Les Chroniques de Normandie*, p. IV.

8. — Annales latines assez développées (fol. 244 *c* à 245 *c*), qui s'étendent de 1249 à 1270, le dernier fait mentionné étant la mort de Thibaut II, roi de Navarre (4 déc. 1270). Ces annales se retrouvent littéralement dans le ms. 24431, fol. 26; voy. Fr. Michel, *Les chroniques de Normandie*, p. V.

9. — Généalogie et chronique des rois de France. — Même ouvrage dans le manuscrit précité, fol. 29 et suiv. (Fr. Michel, p. vij, où les premières lignes manquent par suite d'une des nombreuses mutilations dont ce manuscrit a souffert). On en possède d'autres copies encore, que j'ai indiquées dans ma notice sur le ms. Ii .6. 24 de la bibliothèque de l'Université de Cambridge [1], où j'ai donné quelques extraits de la même

1. *Notices et extraits des manuscrits*, XXXII, 2e partie, p. 56-57. — J'ai depuis retrouvé deux autres manuscrits de la même chronique, voy. *Romania*, XXIII, 498 et 499.

Digitized by Google

chronique. En voici le début et la fin d'après notre manuscrit :

(*Fol.* 246). Si comme nous trovons escrit es anciens livres, Troie fu anciannement la plus noble cité dou monde. Quant ele fu destruite par la gerre de ceus de Grece, li Troien s'em fuïrent deserité et essillié. Antenors estoit li plus nobles chevaliers et li plus renables de touz les Troyens. Il s'en vint a Pannonne o grant gent, que de son linaige que dou linaige Priamus qui avoit esté roys des Troyens ainçois que la cités fust destruite, et la fist une cité que l'en apela Sicambre. En cel tans avint que Valentiniens empereres des Rommains poursuï les Aleis vers cui il avoit guerre, tant [1] qu'il les embati en unes mores fortes de palu. La ne s'osa metre li empereres pour les destroiz, si vint pour aïe as Troiens a Sicambre, et promist qu'il les quiteroit .x. ans dou treü qu'il devoient as Rommains.

. . . . . .

(*Fol.* 254). Tant sist li rois seur Normandie que [li] Normant, qui secours ne aïe ne porent avoir de leur seigneur le roy Jehan, rendirent au roy Felippe de France la terre et les forteresses par le commandement au roi Jehan meïsmes qui secourre ne les pooit.

10. — Les saints lieux de Jérusalem. L'original latin est publié par T. Tobler, *Theoderici libellus de locis sanctis* (Saint-Gallen, 1865), p. 113. Même texte français dans le ms. fr. 24431, fol. 38 v° (Fr. Michel, *Les chron. de Norm.*, p. viij et ix) et dans le ms. 792 de sainte Geneviève [2]. Premiers mots :

1. A ce mot commence la leçon du ms. 24431, ce qui précède ayant été arraché.

2. Voy. *Romania*, XXIII, 500.

Digitized by Google

Chi sont noumés les sains lieus de Jherusalem et d' (sic).

(Fol. 255) Ci [1] sont li saint lieu de Jherusalem. En Jherusalem est uns liex de pié et demi de grant ou Salemons escrist le livre de Sapience. Et illuecques, entre le temple et l'autel, est li marbres ou li sanz Zacharie, fils, Barachiéz fu espanduz.

11. — Chronique de Turpin en français. Cette version est identique, pour la plus grande partie, à celle que M. Wulff a publiée, en 1881, d'après le ms. B. N. fr. 1850. On n'en avait point reconnu jusqu'alors d'autre copie. Mais depuis j'en ai signalé deux autres : l'une dans le ms. Ii .6. 24 de Cambridge [2], l'autre dans le ms. fr. 24431, fol. 39, et, récemment, la Bibliothèque nationale a acquis un manuscrit (Nouv. acq. fr. 6295) qui la renferme également [3]. Enfin elle se retrouve encore dans un des manuscrits de la collection Libri que le comte d'Ashburnham a vendus au gouvernement italien [4]. Ces manuscrits diffèrent assez notablement les uns des autres à partir du chapitre où Charlemagne est supposé avoir donné toute la France en aleu à Saint-Denis. J'ai indiqué ces divergences dans ma notice sur le manuscrit de Cambridge.

La leçon du ms. 17177 est identique à celle du

1. Ms. *Ai*.

2. *Notices et extraits des manuscrits*, XXXII, 2e partie, p. 59.

3. Voy. le mémoire de M. Delisle sur ce manuscrit, *Notices et extraits des manuscrits*, XXXIV, première partie, p. 367.

4. *Catalogue of the mss. at Ashburnham place. Part the first, comprising a collection formed by Prof. Libri* (London, in-4°, s. d.) n° 126. — *Indici e Cataloghi. I codici Ashburnhamiani della R. Bibl. Mediceo-Laurenziana* (1888), n° 54.

Digitized by Google

ms. 24431. Je rappelle que l'une et l'autre ont été écrites par le même copiste. Premières et dernières lignes :

Chi coumence l'estoire de ce que Charlemaignes conquesta et fist en Espaigne.

(*Fol.* 255 *d*) Cy commence l'estoyre de Turpin arcevesque de la cité de Rains, qui mist en escrit com faitement Charlemaines empereres de Roume, roy de France, delivra la terre d'Espaingne des mains as Sarrazins, et comment mesires sainz Jaques apparut a Charlemaine en avision. Quant nostres sires Diex envoia ses apostres preeschier par le monde, sains Jaques vint en Galice; si preescha par la terre et converti les gens a la loy chrestiane tant comme il peut.

Après s'en rala en Jherusalem, et la li fist Herodes la teste trenchier . . . . . .

. . . . . .

(*Fol.* 267 *b*). Après ce .xj. jours me vint la novele par le serjant a qui li rois l'avoit commandet [1], qui le me dit, et me dit l'eure et le jour de la mort le roi, si com je le savoie et avoie fait savoir par la cité de Viane. Ceste est la fins dou roy et de touz ces fais [2].

Après ce jour ne vesqui li arcevesques Torpins que troiz ans, et fu mors a Viane et emfoïz em l'abeïe outre le Rosne. Ce fu aperceü et seü vraiement, en l'an de l'incarnacion Nostre Seigneur .xx^c^. .iiij^xx^. et .xxx. [3], quar il fu trouvez en son sarquil embasmez et en riche abit, et letres furent trovées o lui qui disoient que ce estoit Torpins arcevesques de Rains.

12. — Histoire de Tancrède de Hauteville et de ses enfants. Cette courte chroni-

1. Forme du nord de la France, qui est bien exceptionnelle dans ce texte; *comandé*, dans le ms. 24431.

2. Ici s'arrête la leçon du manuscrit de Cambridge.

3. Lire, comme dans le ms. 24431 : MCLXXX.

Digitized by Google

que est ici incomplète de la fin. En voici les premières et les dernières lignes :

(Fol. 267 *c*). *Ch'est l'estoire de Tangré d'Oteviller et Richart de Quarrel.*

Tangrés d'Otevillier, qui est en la contrée de Coustentin, fu empereres Robers Guichars [1], et si ot .ix. filz et .iiij. filles. L'ainsnés de ses filz fu Rogiers li quens de Sezile, qui garda la terre son pere d'Otevillier por Tanquerés son pere qui chaüs estoit en viellesce. Si aama la fille au prestre de la vile et en eut .j. fill, Jourdain ot non, et une fille qui puis fu royne de Hongrie. Cist Rogiers prist puis fame quant alez fu em Puille, fille fu au marchis de Lombardie . . . . . .

. . . . . .

(*Fol.* 267 *b*). Un jour se combati o le prince Guimar et le prist; puis le rendi a l'apostole, si comme il ot en covenant et la cité de Bo...

Le reste manque : il y a visiblement une lacune d'un ou de plusieurs feuillets à cet endroit. Mais cette lacune est ancienne, car la pagination se continue sans interruption, et, au bas du feuillet dont je viens de transcrire les dernières lignes, se lit la rubrique de l'article qui commence au feuillet suivant. Nous ne pouvons deviner quelle est l'étendue de la lacune : ce qui est sûr c'est qu'il ne manque à l'histoire de Tancrède que 15 lignes environ, comme on peut le voir par la comparaison avec le ms. 24431, où se trouve le même récit (fol. 53 et 54.). Cette brève chronique a été publiée par Francisque Michel, qui toutefois ne s'est pas rendu compte de ce qu'il publiait, car il n'a pas fait attention que la mutilation

1. Corr. *peres Robert Guichart.*

Digitized by Google

opérée au fol. 54 du ms. 24431 en vue d'enlever une miniature avait fait disparaître à la fois la fin de l'histoire de Tancrède et de ses enfants et le commencement de la chronique de Normandie qui fait suite à cette histoire dans le manuscrit. De sorte qu'il a imprimé l'histoire de Tancrède sans la distinguer aucunement de la chronique de Normandie, réunissant ainsi bien à tort deux ouvrages distincts en un [1]. Comme le ms. 24431 et la partie du ms. 17177 qui nous occupe sont de la même main, il est bien possible que la Chronique de Normandie ait été jointe à l'histoire de Tancrède et de ses fils dans le ms. 17177, mais nous ne pouvons former à cet égard que des conjectures.

L'histoire de Tancrède et de ses fils se trouve encore dans le manuscrit de Berne n° 113 (fol. 115 v°) [2]. Une notable partie de ce texte a été publiée, mais peu correctement, par M. l'abbé Delarc, *Les Normands en Italie* (Paris, 1883), p. 82. Il en existe probablement d'autres copies encore.

13. — Philippe de Novare, **Les quatre temps d'âge d'homme** (fol. 268). Notre manuscrit n'a pas été mis à profit pour l'édition que la Société des anciens textes français a publiée de cet aimable ouvrage. Mais le mal n'est pas grand. En effet, au nombre des manuscrits utilisés par l'éditeur, M. de Fréville, figure le n° 24431 qui offre le même texte que le ms. 17177. Tous deux sont, du reste, incomplets. Comme le ms. 24431 (*D* de

1. Voy. *Notices et extraits des manuscrits*, XXXII, 2e partie, p. 40 et 41.

2. Cf. Stengel, *Durmart le Galois*, p. 451.

Digitized by Google

l'édition), le n° 17177 contient la première partie *(enfance)*, c'est-à-dire les §§ 1 à 32 ; puis les §§ 83, 84, 86-92 (*jeunesse*). Vient ensuite la fin de l'ouvrage, §§ 222-230, après quoi le copiste, revenant en arrière, nous donne les §§ 35 à 82 (*jeunesse*).

Le texte que donne le ms. 17177 est identique de tout point à celui du n° 24431 dont M. de Fréville a donné les variantes.

14. — Les Proverbes au vilain (fol. 275). Notre manuscrit a été utilisé dans la récente édition que M. Ad. Tobler a donnée de cet opuscule en vers [1].

15. — Les Quinze signes. Ce court poème est la paraphrase d'un morceau latin qu'on rencontre, avec des variantes de rédaction, en une infinité de manuscrits, et qui est constamment placé sous le nom de saint Jérôme. C'est une composition apocryphe, assurément postérieure au temps où vivait ce père de l'Église. La rédaction à laquelle se rattache notre poëme est celle qui a été publiée dans les œuvres de Bède [2]. N'ayant rencontré cette version poétique des *Quinze signes* en aucun autre manuscrit [3], je crois utile de l'imprimer ici :

1. *Li proverbe au vilain*, Die Sprichwœrter des gemeinen Mannes; altfranzœsische Dichtung, nach den bisher bekanten Handschriften hgg. von Ad. Tobler (Leipzig, Herz, 1895, in-8°).

2. Dans l'édition de Cologne (1612), III, 494, parmi les *Exceptiones Patruns, collectanea et flores*. Mais il est reconnu que ces divers morceaux, qui n'ont pas été reproduits dans le Bède de la Patrologie de Migne, ne sont pas de Bède.

3. Elle n'est, par conséquent, pas à confondre avec le poème des *Quinze signes* commençant par *Oez trestuit comunément*, ou *Se ne vous cuidasse ennuier*, qui a été publié par Luzarche et dont on a plus de vingt copies; voy. *Romania*, VI, 22; VIII, 313; XV, 290.

Digitized by Google

Ci coumencent les .xv. singnes. (*fol. 281 b*)

Sains Geroymes si nous descrit,
Si comme il le trueve en escrit
Des Hebrius, qui le nos assingne,
4 Que en .xv. jours .xv. singnes
Avenront merveilleusement
Devant le jour dou Jugement.
Le premier jour s'eslevera
8 La mers qui si haute sera,
Par desor les montaignes toutes
Avra de haut .xl. coutes.
Ausi comme .j. mur sera l'onde.
12 Et toutes les iaves dou monde,
Le secont jour, descenderont
Et si em bas se meteront
Qu'a paines iert il homs qui vive
16 Qui l'yave voie de la rive.
Au tiers seront si faitement
Com furent au commencement.
Au quart jour seront, ce me samble,
20 Poisson et bestes tout ensamble
De la mer sus les iaves cleres;
A voiz crueuses et ameres
Mout merveilleusement brairont
24 Et ausi com torel muiront;
Mais nus homs, fors Dieu, ne set mie
Que cesté chose senefie.
Au cinquime jour arderont
28 Les iaves toutes qui seront
Dès le lieu dont viennent et naissent
Duqu'au lieu ou estre se laissent.

4 Ms. *singnes* — 27 Le latin porte : « Quinta die ardebunt ipsæ aquæ ab ortu suo usque ad occasum. »

Digitized by Google

Au .vj. aubres et herbes toutes
32 Le sanc vermail a grosses goutes
Geteront en lieu de rousée,
Ausi comme a la matinée
Qant on voit la rousée espandre
36 As arbres et a l'erbe tendre.
Au septime communement
Trestout li edefiement
Qui sont si belement estruit
40 Seront craventé et destruit,
Que n'i demorra, par saint Pierre,
Si com dit Diex, pierre sor pierre;
Mais cil qui font ses (*l.* ces) grans maisons (*c*)
44 Ne pensent pas a ces raisons,
Ainçois cuident que touz jourz soient
Et que jamais finer ne doient.
L'uitisme, l'une a l'autre pierre
48 Se combatront et feront guerre
Tant que seront toutes brisies,
Chascune pierre en .iij. parties;
L'une partie encontre l'autre
52 Se combatront ausi com viautre.
Au nuevisme jour crollera
La terre toute et mouvera,
Si que, dès le jour en en ça
56 Que li siecles encommença
Ne fu [nus] tiex movemenz omques
De terre com sera adomques.
Li disimes, val et montaignes
60 Seront converties en plaignes;
La terre onnie iert par le mont,
Que n'i avra ne val ne mont.

36 *tendre*, ms. *rendre* (avec une *R* majuscule.)

Digitized by Google

A l'onzime jour isteront
64 Hors des quavernes, ou seront
Tuit cil qui seront assejour;
Amont et aval, sanz sejour,
Con gent qui seront mal sené,
68 Corront après com forsené.
Li .j. a l'autre .j. seul mot dire
Ne porront; si seront plain d'ire.
Au douzime, dou ciel cheoir
72 Porront cil qu'i seront veoir
Et les signes et les estoyles
Ardanz, cleres comme chandoiles.
Au tresime s'asambleront
76 Tuit li os des mors qui seront,
Et leveront duqu'a la bouche
Des sepucres ou l'en les couche,
Ne ne se movront autrement
80 Devant le jour dou Jugement.
Au quatorzime, c'est la somme,
Morront trestuit et fame et home,
Por ce que de mort, ce me samble,
84 Resusciteront tuit ensamble.
Au jor après, ou tanz quinzime,
Duqu'au fonz d'enfer, en abisme,
Ardera trestoute la terre.
88 Or de l'acroistre, or de l'aquerre!
Ja la terre n'iert si esparse (*d*)
Toute ne soit bruïe et arse.
Et puis après, son jugement
92 Tenra li dox Diex qui ne ment.
La verra chascuns tout affait
Les max que chascuns avra fait,
De quoy confès ne sera mie
96 Ne repentanz en ceste vie.

Digitized by Google

Trestout apert, ja n'en douton
. . . . . [1]
. . . . . .
100 . . . . . .
Hé laz! qui osera venir
A ce grief jugement tenir?
A ce que m'avez oy dire
104 Je dout que chacuns n'en puist rire.
De qanque Dieus en terre a mis
De gent a il mout peu d'amis,
Car .M. tanz i a mains bonté
108 Que ne vous ay devant conté.
Mais or prions a Dieu le pere
Qn'il nous gart de la grant misere
Ou tuit cil seront tormenté
112 Qui n'avront fait sa volenté.
Explicit.

Suivent d'une autre écriture, qui paraît appartenir aux dernières années du XIIIe siècle, ces vers qui présentent une forme très rare dans la poésie du moyen-âge. Ce sont des vers de quatorze syllabes divisés en deux hémisticles de sept syllabes, le premier ayant en plus une finale féminine. Ce genre de vers se rencontre parfois dans la poésie lyrique ancienne [2], et plus fréquemment dans les chansons populaires des derniers siècles [3].

1. Trois vers grattés.

2. Par ex. au troisième vers des pièces en tercets de Guillaume d'Aquitaine :

Empero no vueill c'om sapcha mon afar de mantas res.
(Mahn. *Ged.*, n° 172).
Qu'una domna d'es clamada de sos gardadors a mei.
P. Meyer, *Recueil*, p. 69.)

3. Une fille d'une hôtesse à la guerre s'en allait.
(*Romania*, IX, 289.)

Digitized by Google

La deïtés souv[e]raine vint de femme, ce set on;
De gentil homme lignage [1] chil qui sunt de grant renon.
En honneur de Nostre Dame les femmes amer doit on.
Li anchïen les amerent, encore font li preudom.
5 Qui i [2] prendroit bien garde n'en diroit riens se bien non.
Nous venimes tout de femme alaitier [3] souef et norri;
El[s] en vellent et souvellent, trestout le cuer i ont miz.
Grief malade rasouagent, par femme sovent gari.
Il n'est hons qui pour sa mere ne doie sovent proier :
10 Ainchois qu'il issent d'enfance en sueffrent maint grant [dangier,
Pour griés maus qu'eles i prendent miex [4] les aiment et tienent [chier.

C'est un fragment de poème sur le mérite des femmes [5]. Les fautes évidentes, mais non toujours faciles à corriger, qui s'y rencontrent, donnent à croire qu'il a été écrit de mémoire.

P. Meyer

L'autre zour ieou m'en anave, ei cours de la mianeit,
Rencountrai 'na troupa d'anze, n'y aiot be set ou hieit.
(Ibid. VIII, 413.)

1. Parait corrompu.
2. Corr. *Qui a ce?*
3. Corr. *alaitié?*
4. Suppr. *miex*.
5. Voir sur les poèmes français qu'on possède sur le même sujet *Romania*, VI, 500 et XV, 316.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANCAIS

POUR L'ANNÉE 1895

Statuts..... 5
Règlement..... 9
Liste des membres de la Société au 1er juin 1895..... 13
Liste des membres du Conseil d'administration..... 34
Procès-verbaux des séances..... 35, 77
Prière à la Vierge en vers décasyllabiques accouplés (P. Meyer). 74
Notice du manuscrit fr. 17177 de la Bibliothèque nationale (P. Meyer)..... 80

Le Puy, typographie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Digitized by Google

Digitized by Google

1885

Les œuvres poétiques de PHILIPPE DE BEAUMANOIR, t. II.

L'Évangile de Nicodème, trois versions rimées, publiées par MM. G. PARIS et A. BOS.

Fragments d'une vie de saint Thomas de Cantorbery en vers accouplés, publiés, avec fac-similé en héliogravure de l'original, par M. P. MEYER.

Le Mistère du Viel Testament, t. V.

1886

Les œuvres poétiques de CHRISTINE DE PISAN, publiées par M. M. ROY, t. I.

Le Roman de Merlin, p. p. MM. G. PARIS et J. ULRICH, t. I et II.

1887

*Les œuvres d'*EUSTACHE DESCHAMPS, t. V.

Aymeri de Narbonne, chanson de geste p. p. M. L. DEMAISON, t. I et II.

1888

Le Mystère de saint Bernard de Menthon, p. p. M. A. LECOY DE LA MARCHE.

Les quatre ages de l'homme, traité moral de PHILIPPE DE NAVARRE, p. p. M. DE FRÉVILLE.

Le Couronnement de Louis, chanson de geste, p. p. M. E. LANGLOIS.

1889

Les contes moralisés de NICOLE BOZON, p. p. Miss L. TOULMIN SMITH et M. P. MEYER.

*Les œuvres d'*EUSTACHE DESCHAMPS, t. VI.

Rondeaux et autres poésies du XVe *siècle*, p. p. M. G. RAYNAUD

1890.

Le Roman de Thèbes, p. p. M. L. CONSTANS, t. I et II.

1891

*Les œuvres d'*EUSTACHE DESCHAMPS, p. p. M. G. RAYNAUD, t. VII.

Les œuvres poétiques de CHRISTINE DE PISAN, t. II.

Le Mistère du Viel Testament, t. VI.

1892

Le Chansonnier Saint-Germain, reproduction phototypique avec transcription, p. p. MM. P. MEYER et G. RAYNAUD. t. I.

1893

Les Miracles de Nostre Dame, par personnages, t. VIII, vocabulaire, par M. BONNARDOT.

*Les œuvres d'*EUSTACHE DESCHAMPS, t. VIII.

Le Roman de Guillaume de Dole, p. p. M. G. SERVOIS.

1894

Le Roman de l'Escoufle. p. p. MM. H. MICHELANT et P. MEYER.

*Les œuvres d'*EUSTACHE DESCHAMPS, t. IX (*Le Miroir de Mariage*).

SOUS PRESSE :

Les œuvres poétiques de CHRISTINE DE PISAN, t. III.

Les œuvres de GUILL. ALEXIS, p. p. MM. E. PICOT et A. PIAGET, t. I.

Le Roman de Guillaume de la Barre, par Arnaut VIDAL DE CASTELNAUDARI, p. p. M. P. MEYER.

Le Roman de Meliador, par FROISSART, p. p. M. LONGNON, t. I à III.

Végèce, trad. en prose par JEAN DE MEUNG et trad. en vers par PRIORAT, p. p. M. U. ROBERT, t. I.

Les Narbonnais, chanson de geste, p. p. M. H. SUCHIER, t. I.

Digitized by Google

En cas de changement d'adresse, les Membres de la Société voudront bien aviser M. Gaston RAYNAUD, administrateur de la Société, 2, rue de St-Pétersbourg, Paris.

Ceux des membres qui habitent la province ou l'étranger sont priés de désigner à Paris un correspondant chargé de retirer, chez le libraire, les publications de la Société. Le même correspondant pourra au besoin être chargé de payer les cotisations.

Toutefois, il serait préférable que les cotisations fussent payées par mandat postal ou par chèque au nom de M. É. PICOT, 135, avenue de Wagram.

Les membres de la Société n'ayant pas de correspondant à Paris qui voudraient recevoir les volumes par la poste au moment même de leur publication, sont informés que la Société se charge des frais de port et d'emballage moyennant une somme fixe de 3 fr. 75 c. (3 shillings ou 3 marks) par an, qui devra être adressée par mandat postal à M. É. Picot, 135, avenue de Wagram.

Les membres de la Société qui voudront avoir recours à ce mode d'envoi, pourront acquitter en une seule fois la cotisation annuelle et les frais de port en payant, pour les exemplaires en papier ordinaire, 28 fr. 75 c., et pour les exemplaires en papier Whatman 53 fr. 75.

Le Puy. — Typographie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JUL MAY 5 '39

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 105 542 070